

LES REPRÉSENTATIONS DE LA COHÉSION SOCIALE DANS CINQ PAYS EUROPÉENS

TRAITS COMMUNS ET DIFFÉRENCES¹

Caroline Guibet Lafaye et Annick Kieffer

CNRS, Centre Maurice Halbwachs

En nous appuyant sur la quatrième édition de l'*European Social Survey* (2008), nous avons mis en évidence des représentations typiques de la cohésion sociale analogues dans cinq pays européens (Espagne, France, Grande-Bretagne, Pologne et Suisse). Nous montrons comment ces représentations caractéristiques de la cohésion façonnent les attitudes individuelles ainsi que les représentations morales des individus concernant la société dans son ensemble ainsi que des dimensions comme le mérite, la justice sociale, les fonctions de l'État. Nous procédons en justifiant, dans un premier temps, le choix de ces pays et le cadre théorique dans lequel s'inscrit notre recherche. Nous esquissons ensuite ces représentations typologiques de la cohésion pour finalement identifier les différences nationales affectant ces représentations. L'analyse permet notamment de montrer que les préoccupations des citoyens relatives à la cohésion sociale et à sa permanence sont largement partagées en Europe, y compris dans des pays de tradition sociale variée et entrés dans l'Union européenne à des dates fort différentes.

Mots clés : Cohésion, Solidarité, Justice sociale, État social, Europe.

Lors du Conseil européen de Lisbonne en mars 2000, les dirigeants de l'Union européenne ont décidé que les réformes économiques et sociales devaient s'inscrire dans une « stratégie positive qui combine la compétitivité et la cohésion sociale », en conformité toutefois avec le modèle social européen, caractérisé par des systèmes de protection sociale développés. L'Union « s'est [donc] fixée un nouvel objectif stratégique pour les dix prochaines

1. Nous remercions Mylène Rouzaud-Cornabas pour sa précieuse collaboration à l'analyse des données de la Grande-Bretagne et ses éclairantes suggestions.

années : devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale » (sommet de Lisbonne, mars 2000). Vingt indicateurs ont été sélectionnés, par le Conseil de l'Europe, pour évaluer la cohésion sociale : équité dans les revenus, dans l'accès au travail, la santé, le logement, égalité de reconnaissance entre les sexes et entre origine culturelle et ethnique, dignité des personnes âgées, suffisance des revenus, du niveau d'éducation, mobilité sociale, participation aux élections, engagement des collectivités publiques, des entreprises, des citoyens, des familles, confiance, liens sociaux, connaissance partagée, perception/satisfaction, valeurs de tolérance et respect d'autrui. Cette conception politique de la cohésion sociale vise à mesurer une réalité jugée objective. Elle répond étroitement, voire exclusivement, aux objectifs formulés par le Conseil de l'Europe sans que cette méthodologie n'ait tenu compte de la façon dont les citoyens percevaient la cohésion sociale.

Prenant résolument nos distances avec cette approche objectiviste, nous avons choisi de mettre en évidence les représentations spécifiques de la cohésion sociale dans plusieurs pays européens et de restituer le point de vue des citoyens sur des dimensions principales de la cohésion sociale. Aux antipodes de la démarche adoptée dans le « Guide méthodologique d'élaboration concertée des indicateurs de la cohésion sociale » du Conseil de l'Europe, de type « *top-down* » et qui repose sur une conception *a priori* de la cohésion, nous avons fait surgir celle-ci de l'appréciation de divers aspects du fonctionnement social par les citoyens. Nous identifions des représentations individuelles typiques de la cohésion sociale dans cinq pays européens et dégageons leur spécificité à la lumière de leurs caractéristiques nationales.

Au plan empirique, l'intérêt de cette démarche consiste à restituer le point de vue des citoyens sur les dimensions qui sont au principe des conceptions de la cohésion sociale. En particulier, nous déterminerons si les institutions de l'État social constituent, pour les habitants de chacun des pays sélectionnés, une instance de régulation majeure de la cohésion sociale dans le cadre national.

Du point de vue de l'analyse des représentations, nous montrerons le rôle décisif des conceptions de la cohésion sociale sur les

attitudes à l'égard de la méritocratie, de la solidarité interindividuelle, des effets de l'immigration sur la culture et sur la qualité de vie dans le pays, du coût des aides sociales sur l'économie nationale et sur les entreprises (*i.e.* de la « porosité » aux arguments libéraux), de la justice et de l'équité sociales. L'une des hypothèses fortes de cette recherche est que les représentations typiques de la cohésion sociale façonnent les attitudes individuelles ainsi que les représentations morales et celles que les individus se forgent concernant la société dans son ensemble. Nous verrons que ces représentations typiques de la cohésion ne permettent pas toujours d'anticiper les réponses à des questions sur la justice sociale, sur la nécessité de réduire les écarts de niveaux de vie dans le pays, etc.

D'un point de vue comparatif, cette démarche permettra de mettre en évidence les différences mais aussi les traits communs relatifs à des représentations typiques de la cohésion sociale. Elle permettra ainsi d'évaluer l'impact du contexte national sur les représentations typiques de cette dernière, d'une part, et leurs relations avec les représentations relatives aux domaines sociaux précédemment évoqués. Elle contribuera également à saisir les permanences et les spécificités nationales de pays européens quant à l'importance conférée, par leurs populations, aux institutions de l'État social – celles-ci constituant, comme nous le montrerons, un facteur majeur de la cohésion –, dans les représentations mises en évidence de celle-ci². Il s'agira également d'explicitier les raisons des spécificités nationales en matière de représentations de la cohésion sociale et de cerner, avec plus de nuance, l'effet des contextes nationaux sur ces représentations. L'analyse comparative contribuera enfin à élucider la constance et les variabilités nationales de l'incidence de ces représentations typiques sur les jugements, en matière de mérite individuel, de solidarité et d'équité, d'immigration, de libéralisme économique. Nous déterminerons comment s'expliquent ces corrélations et leurs variations, et sur quelles dimensions elles portent.

Cette perspective comparative permettra ultimement de procéder à une comparaison des formes et des degrés d'attachement à l'État social

2. L'intérêt que nous portons à l'inscription de ces représentations dans des contextes nationaux spécifiques explique que nous n'ayons pas réalisé de « moyenne européenne » sur les réponses aux variables que nous avons choisies de privilégier.

des cinq pays sélectionnés. Pour cela, nous analyserons l'appréciation des services de l'État social selon les représentations typologiques de la cohésion esquissées et selon les pays européens sélectionnés. Ainsi nous cernerons, en creux, l'ampleur de la pénétration, à l'échelle nationale, du souci pour les contraintes que font peser les services de l'État social sur l'économie nationale et sur les entreprises, c'est-à-dire la prégnance de l'argument libéral économique.

Pour répondre à ces interrogations, nous nous appuyons sur l'enquête *European Social Survey (ESS)* et mènerons ce travail d'analyse sur l'Espagne, la France, la Grande-Bretagne, la Pologne et la Suisse. Dans un premier temps, nous justifierons le choix de ces pays et le cadre théorique dans lequel s'inscrit notre recherche. Nous esquisserons ensuite ces représentations typologiques de la cohésion sociale pour finalement identifier les différences nationales affectant ces représentations.

1. Orientations théoriques et choix de pays

Plusieurs raisons ont motivé le choix des quatre pays, outre la France : l'Espagne et la Suisse sont des États fédéraux pratiquant un pluralisme linguistique institutionnalisé. La Suisse, sans appartenir à l'Union européenne, entretient avec celle-ci des liens étroits. Elle hérite d'un régime d'institutions de solidarité intermédiaire entre le type bismarckien et le type libéral de l'État-providence, selon la terminologie d'Esping-Andersen. La charge fiscale y est faible, l'assurance santé est privée mais obligatoire. En Grande-Bretagne, la tradition libérale présente un socle historique avéré. En revanche, en Espagne la tradition de l'État social s'est instituée avant son éclosion dans l'hexagone mais ses réalisations y furent, durant de nombreuses décennies, moins amples. En France, les institutions de l'État reflètent un modèle étatique centralisé. L'État social y prend racine dans les réformes mises en place au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. En Pologne, ancien pays communiste, les moyens de production étaient socialisés, la propriété privée réduite mais le pays a connu une évolution récente et mouvementée vers le libéralisme.

En tenant compte de cette diversité, nous montrerons si et comment la structure sociopolitique et historique des États influence les représentations et les interprétations de la cohésion

sociale. Le « nouvel institutionnalisme » (Powell et Di Maggio, 1991) suggère que les institutions influencent les perceptions, les normes, les points de vue, les intérêts et les actions des individus de façon profonde et radicale, les perceptions de ces derniers se reflétant dans la forme des arrangements institutionnels (Rothstein, 1998). Les attitudes de la population sont façonnées par les institutions existantes et les principes de justice incarnés par l'État social. Il s'agira donc, en suivant une démarche internaliste privilégiée par les tenants de l'analyse sociétale ou compréhensive, de mettre à l'épreuve l'hypothèse de l'influence des institutions sur la compréhension de la cohésion sociale, en tenant également compte de la spécificité des institutions sociales de ces cinq pays européens. Les types d'institution sociale de ces pays permettent-ils de prédire les représentations de la cohésion sociale que l'analyse contribue à dégager ?

S'agissant de la comparaison entre pays en fonction de leur modèle social, le travail de Gosta Esping-Andersen offre un apport majeur. Dans *The Three Worlds of Welfare Capitalism* (1990), Esping-Andersen a mis en évidence le rôle déterminant de la structure sociopolitique et historique sur les représentations de l'État-providence. Il distingue trois types d'État-providence : social-démocrate (correspondant aux pays scandinaves), conservateur-corporatiste (les pays d'Europe continentale) et libéral (les pays anglo-saxons). Ces trois types d'État social se spécifient selon des conceptions politiques relatives au rôle de la protection sociale et de la place conférée à l'État – à côté d'autres facteurs de protection sociale comme la famille, le marché, les associations – dans la réalisation du bien-être social des citoyens.

Dans un régime dit « libéral », l'État-providence est résiduel : les prestations d'assurance nationale sont réduites et les minima sociaux sont octroyés sous condition de ressources. Le régime social-démocrate de protection sociale confère, en revanche, une place cardinale au principe d'égalité pour assurer la cohésion, l'égalité et l'homogénéité des groupes sociaux par l'intermédiaire d'importants mécanismes de redistribution. Les droits sociaux y sont associés à la citoyenneté. Les prestations sociales sont attribuées de façon égalitaire et universelle, sans tenir compte des éventuelles contributions antérieures et notamment de l'emploi

qu'ont occupé les individus ou de leurs affiliations communautaires (famille, unité de travail, collectivité locale).

Un troisième type est offert par le régime « conservateur-corporatiste » de protection sociale, fondant cette dernière sur la situation individuelle dans l'emploi. Les droits sociaux sont associés au statut de salarié ainsi qu'à la situation familiale. En Europe, plusieurs groupes de pays s'inscrivent dans ce modèle. Les systèmes sociaux de certains d'entre eux reposent sur des assurances sociales et offrent des prestations minimales (type RMI en France), sous condition de ressources, financées par des recettes fiscales. Depuis la construction de cette typologie par Esping-Andersen, les frontières de l'Europe se sont élargies. La Pologne, comme les autres nouveaux pays membres de l'Union européenne notamment les pays d'Europe centrale et orientale, sont difficilement intégrables dans cette tripartition des régimes sociaux, du fait des phases historiques qu'ils ont traversées au cours du XX^e siècle.

La typologie établie par Esping-Andersen ne permettant pas de conférer une place réelle à des pays d'Europe du Sud comme l'Espagne ou d'Europe orientale comme la Pologne ni de prendre en compte la variété des institutions de l'État, en particulier dans le domaine social, nous avons pris le parti de nous en écarter. L'Espagne conjugue en effet les caractéristiques d'un pays au régime de protection sociale centralisé, mais présentant des formes de redistribution régionales ou fédéralisées, en particulier pour la santé. La situation actuelle de la Pologne exige de tenir compte des spécificités nationales et historiques de ce pays, c'est-à-dire du fait qu'à l'époque communiste prévalait un modèle universaliste de droits sociaux où le premier droit social garanti était l'emploi pour tous. Les autres droits sociaux (accès aux soins de santé, prestations familiales en espèce, services de prise en charge des enfants, pension d'invalidité et de retraite) étaient pris en charge par l'État bien que souvent mis en œuvre par les entreprises nationalisées. Les difficultés économiques rencontrées par la Pologne dans les années 1990, après la chute du mur de Berlin, et la pression d'institutions internationales comme le Fonds Monétaire International l'ont contrainte à privatiser une partie des systèmes de retraite et de santé, l'État se trouvant confiné à une intervention minimale destinée aux plus pauvres, conformément à un modèle libéral de protection sociale, notamment prôné par la Banque mondiale.

L'application de méthodes néolibérales a parfois suscité un rejet très vif qui ne doit pas être négligé. Ces étapes historiques interdisent de faire de la Pologne un pays « conservateur-corporatiste ».

Tenant compte de cette variété sociohistorique et institutionnelle des pays retenus, nous mettrons à l'épreuve l'hypothèse selon laquelle la structure sociopolitique et historique ainsi que la tradition nationale existante, concernant les institutions de la solidarité, influencent – voire déterminent – les représentations et interprétations de la cohésion sociale. On s'interrogera ainsi sur l'incidence du passage d'une économie dirigée à une économie libérale en Pologne sur les représentations et les aspirations individuelles. L'expérience socialiste des répondants d'Europe centrale et de l'Est a-t-elle un effet sur leurs jugements relatifs à la cohésion sociale ? Vérifie-t-on, plus généralement, que les opinions publiques sont influencées par les structures sociales nationales de redistribution, en particulier lorsque l'on considère que la Grande-Bretagne incarne un modèle libéral, la Suisse un modèle corporatiste-conservateur, la France, un modèle centralisé de redistribution sociale et l'Espagne, partiellement aussi ? En somme, le modèle général de cohésion sociale existant chez les citoyens des sociétés occidentales est-il influencé par leur expérience économique (Cohn, White, Sanders, 2000, p. 575) et leur histoire sociale ? Si tel n'était pas le cas, nous pourrions conclure à la robustesse des modèles de la cohésion sociale qui s'avèreraient communs à l'ensemble de l'Europe.

Afin d'en juger, nous exploiterons les données tirées des *European Social Surveys* (ESS), enquêtes qui se déroulent tous les deux ans depuis 2002. Nous nous intéresserons ici exclusivement à la vague 4 de l'enquête réalisée en 2008. Vingt pays participent au dispositif dont dix-neuf pays européens. L'échantillon est représentatif de la population âgée de 15 ans et plus. En France, 2 073 entretiens ont été réalisés, avec un taux de réponse de 49,4 %.

Les pays sélectionnés se distinguent par leur structure sociodémographique saisie ici par les caractéristiques socio-professionnelle, l'âge, le niveau de diplôme et l'origine migratoire que nous présentons en annexe (tableau A.1 ; voir aussi encadré 1). Afin d'appréhender le rôle des institutions de l'État social sur les représentations de la cohésion, nous avons en outre été attentives à la part des personnes employées dans le secteur public et au type d'agglomérations de résidence des populations.

Encadré 1. Présentation des cinq pays

Les structures sociales de la Grande-Bretagne, de la Suisse et de la France sont comparables (voir tableau A.1). Ces pays comptent plus de 30 % de catégories supérieures, part qui s'élève à 36 % en Suisse. Notons le faible taux d'ouvriers non qualifiés en Suisse. En revanche, la Pologne se distingue par un pourcentage élevé d'indépendants et d'ouvriers, qu'ils soient qualifiés ou peu qualifiés. L'Espagne présente un niveau plus faible de catégories supérieures et d'employés, une importance plus grande des indépendants et surtout un poids notable des ouvriers, et plus particulièrement des ouvriers peu qualifiés.

En accord avec le poids des salariés non qualifiés en Espagne et en Pologne, la majorité des répondants n'ont pas dépassé l'enseignement obligatoire.

La Grande-Bretagne est le pays qui compte le plus de diplômés du supérieur, suivi de la France. La Suisse se distingue par un niveau d'éducation élevé. La majorité des Suisses a suivi une formation professionnelle dans le secondaire, qui a débouché sur un certificat reconnu.

Le taux de répondants issus de l'immigration est très faible en Pologne et en Espagne, pays qui ont longtemps été des pays d'émigration. Il est le plus élevé en Suisse et est important en France et en Grande-Bretagne avec une structure qui diffère toutefois.

Concernant le type d'agglomération, les Espagnols, les Polonais et surtout les Suisses résident en majorité dans des villages ou des petites villes, les Britanniques dans des petites villes ou des banlieues, tandis que les Français se répartissent par tiers entre villages, villes moyennes, grandes villes (banlieues comprises).

2. Cinq représentations typiques de la cohésion sociale

2.1. Construction des *clusters*

Afin de reconstruire les représentations de la cohésion sociale qui émanent des réponses données par les enquêtés à l'ESS 2008, nous avons sélectionné un ensemble de variables qui, pour des raisons historiques et en référence à la tradition sociologique, exprimait le mieux un sens compréhensif de cette notion. Nous avons en particulier accordé un rôle décisif à la place de l'État dans la prise en charge collective de plusieurs groupes sociaux (les malades, les personnes âgées, les chômeurs, les individus dépendants) mais aussi à l'« homogénéité » sociale et culturelle, à la solidarité, à l'équité, au sentiment d'appartenance et au capital social, à la confiance en autrui et dans les institutions.

Pour identifier les représentations typiques de la cohésion sociale, nous avons privilégié l'appréciation de la responsabilité de l'État s'agissant de « garantir les soins médicaux adaptés aux malades », « un niveau de vie convenable aux personnes âgées », « un niveau de vie convenable aux chômeurs³ » ainsi qu'« un congé payé pour les gens qui doivent temporairement s'occuper de malades dans leur famille⁴ » (voir annexe 1). Ces quatre dimensions couvrent les domaines de la santé, de la vieillesse et donc partiellement des retraites, du chômage et de l'aide à la dépendance qui représentent des piliers de l'État-providence, tel qu'il a été conçu à son origine, en particulier par Beveridge. Le rôle fondateur de la solidarité, en matière de cohésion, a été souligné à l'origine de la réflexion sociologique par Durkheim (1893). Dans les sociétés industrialisées, les institutions de l'État – instance centrale de régulation – et, plus spécifiquement, de l'État social ont constitué des modes de régulation fondateurs de la cohésion sociale nationale (Rosanvallon, 1992). Pour notre part, nous parlerons de solidarité institutionnalisée plutôt que d'État social, dans la mesure où des pays comme l'Espagne et la Suisse ont des structures fédérales⁵ et pour autant que cette interdépendance objective entre les individus se distingue spécifiquement d'une autre forme de solidarité que l'on a coutume de désigner comme « chaude » ou solidarité interindividuelle.

Aux quatre variables retenues sur la responsabilité de l'État, nous avons associé deux variables reflétant l'appréciation des effets – positifs et négatifs – des aides sociales : « Les services et prestations sociales en France empêchent-elles que la pauvreté ne soit trop répandue ?⁶ » ; « rendent-ils les gens paresseux ? », ces effets pouvant strictement s'exprimer en termes d'accroissement ou de réduction de la cohésion sociale.

3. Nous avons retenu la variable soulignant la responsabilité de l'État, concernant le chômage, plutôt que la variable interrogeant sa responsabilité sur la question de « garantir un emploi à toute personne qui en veut un », en référence aux fondamentaux historiques du système d'aides sociales en Europe de l'Ouest (voir Beveridge cité par Rosanvallon (1992), p. 148).

4. Le choix de cette dernière variable fait écho aux critères de cohésion sociale, thématiques dans le *Guide Méthodologique d'Élaboration concertée des indicateurs de la cohésion sociale* (2005) du Conseil de l'Europe, parmi lesquels figure « l'engagement des familles ». Le *Guide* souligne qu'une « action réparatrice » peut être mise en place par l'État, pour préserver la qualité de vie des personnes âgées, avec une « prise en charge des personnes âgées dépendantes par la famille ». Les réponses à ces variables sont données sur une échelle de 1 à 10.

5. La notion d'État social ne peut en effet revêtir le même sens dans des pays fortement centralisés comme la France et dans des pays où la solidarité sociale est fondée sur des structures cantonales décentralisées comme en Suisse.

Nous avons enfin associé à ces questions une variable reflétant la propension individuelle à contribuer à ces aides : « Beaucoup de services et de prestations sociales sont financés par les impôts. Si le gouvernement devait choisir entre augmenter les impôts et consacrer plus d'argent aux services et prestations sociales ou, au contraire, diminuer les impôts et consacrer moins d'argent aux services et prestations sociales, que devrait-il choisir ? ⁷ ».

Encadré 2. La détermination des clusters

Nous avons mené, dans un premier temps, une analyse en composante principale pour chaque pays retenu dans cette étude à partir de quatre variables relatives à l'appréciation de la responsabilité de l'État, s'agissant de garantir la cohésion sociale, de deux variables qui expriment l'appréciation des effets des aides sociales. Une dernière a trait à l'engagement des individus à contribuer à ce financement par l'impôt. Chacune fournit l'appréciation des individus sur une échelle de 0 à 10. Puis nous avons complété cette analyse par une classification hiérarchique qui nous a permis d'établir le nombre optimal de types d'attitudes (clusters) à 5, selon la méthode de Ward de minimum de variance au sein de chaque *cluster*.

La caractérisation des types a été effectuée à partir des valeurs moyennes, prises par chaque variable, dans chacun des cinq pays considérés (voir tableau A.2). Ces types trouvent donc un sens avant tout par la structure des réponses (saisies par leurs valeurs moyennes), propres à chaque *cluster*, obtenu par cette méthode pour chaque pays. S'ils ne sont pas comparables terme à terme, ils présentent des traits communs ; c'est justement ce rapport entre spécificités et traits communs que nous interrogeons.

Quoique les individus aient répondu à des questions identiques dans chacun des pays retenus, il n'est pas certain qu'elles revêtent le même sens ni ne se voient reconnaître la même signification, selon les contextes nationaux et les pays d'appartenance des enquêtés. Les réponses à ces questions montrent que les Espagnols témoignent d'un attachement particulièrement marqué aux prérogatives de l'État en matière de santé ainsi que de niveau de vie des personnes âgées et des chômeurs (tableau 1). Ils sont plus nuancés face à l'assertion selon

6. On trouve un écho de cette variable dans le Comité européen pour la cohésion sociale (CDCS), « Une nouvelle stratégie de cohésion sociale. Stratégie de cohésion sociale révisée », § 4, web : www.coe.int/t/dg3/socialpolicies/socialcohesiondev/RevisedStrategy_fr.pdf. Les réponses à ces variables s'ordonnent de 1 à 5.

7. Voir sur cette question le CDCS, § 20. Les réponses à ces variables sont échelonnées de 1 à 10.

laquelle les prestations sociales favoriseraient la paresse comme sur l'idée qu'elles limiteraient l'extension de la pauvreté, à l'instar des Polonais. La Suisse, en revanche, se singularise par son faible attachement au rôle de l'État – ancré sans doute dans l'histoire et les structures confédérales de ce pays – ainsi que par son scepticisme à l'égard des effets délétères attribués aux prestations sociales. La France présente des moyennes proches de la Suisse, alors que l'État y est depuis longtemps centralisé. On peut lire, dans ce résultat, une attitude plus critique à l'égard de ce dernier. Les Britanniques sont très favorables à une hausse des impôts et des prélèvements sociaux, finançant les prestations sociales, mais se montrent également très sensibles aux arguments libéraux décrivant les effets négatifs des prestations sociales. Si les institutions de l'État social en Grande-Bretagne ont ici un rôle explicatif, ce n'est donc que par défaut. Les Britanniques reconnaissent cependant, comme les Français et les Suisses, que ces prestations peuvent limiter la pauvreté.

Tableau 1. Scores attribués aux variables utilisées pour les types dans les 5 pays

Moyennes et écart-type

	GBR	FRA	CHE	POL	ESP
Rôle de l'État					
Garantir un niveau de vie aux personnes âgées (1)	8,52	7,94	7,21	8,63	8,81
	1,46	1,65	1,94	1,71	1,35
Garantir un niveau de vie aux chômeurs (1)	5,99	6,11	6,26	6,33	7,67
	2,15	2,05	1,95	2,44	1,92
Garantir l'accès aux soins de santé (1)	8,74	8,01	7,64	8,90	8,93
	1,46	1,73	1,98	1,56	1,31
Soutenir les familles s'occupant de parents malades (1)	7,13	7,14	6,07	7,65	8,08
	2,08	2,03	2,40	2,22	1,75
Effets des prestations sociales					
limitation de l'expansion de la pauvreté (2)	2,39	2,38	2,37	2,84	2,76
	0,87	0,99	0,81	0,97	1,09
incitation à la paresse (2)	2,39	2,77	3,12	2,80	2,96
	0,99	1,22	1,06	1,05	1,14
Augmenter les prélèvements sociaux (1)					
	5,17	4,99	5,03	4,30	4,96
	2,20	1,98	1,73	2,03	1,90

1) Score sur une échelle de 0 à 10.

2) Score sur une échelle de 1 à 5 (1= accord complet, 5 désaccord total).

Note: Dans ces calculs, les réponses « ne sait pas » sont mises à la valeur centrale, soit 5 ou 2.

Lecture: En Grande-Bretagne, le score moyen attribué par les enquêtés britanniques à la question du rôle de l'État pour garantir un niveau de vie aux personnes âgées est de 8,52 et de 7,21 pour les enquêtés suisses.

Champ: ensemble des répondants à l'enquête en Grande-Bretagne, en France, en Suisse, en Pologne et en Espagne.

Source: European Social Survey, vague 4. (<http://www.europeansocialsurvey.org/>). Traitements statistiques effectués par les auteurs.

Cet attachement – et les représentations de la cohésion sociale sous-jacentes – peuvent être mis en relation avec la confiance portée dans les institutions de l'État, en l'occurrence du Parlement ou de l'Assemblée nationale – seule variable pouvant être interrogée à partir de l'ESS. Bien que les structures parlementaires varient dans chacun des pays considérés, il apparaît que 71 % des personnes interrogées n'ont pas confiance dans leur Parlement en Pologne (11 % ont totalement confiance). Ces chiffres sont de 49 % (contre 31 %) en Grande-Bretagne, 44 % (et 31 %) en France, alors que 58 % des Suisses font totalement confiance à leur Parlement (contre 20 % qui n'ont pas du tout confiance) et 42 % des Espagnols (contre 30 %). Les institutions politiques ne bénéficient pas d'appréciations positives comparables à celles que peuvent recueillir les institutions sociales, en termes de désirabilité, dans chacun de ces pays.

Des différences notables concernant les attitudes à l'égard de la cohésion sociale apparaissent toutefois dans les cinq pays (tableau 2). Le sentiment religieux est quasi unanime en Pologne, minoritaire en Grande-Bretagne et en France. Ce phénomène se conjugue à un attachement aux traditions et aux valeurs qu'elles transmettent, fort en Pologne (69 % des répondants y sont attachés) mais également en Espagne (57 %), alors qu'il est faible en France (34 %).

En Grande-Bretagne et en France, près de la moitié des répondants sont très sensibles aux effets négatifs des prestations sociales sur la solidarité chaude, alors que la majorité des Espagnols nient ces effets.

Une majorité de Britanniques et de Français sont, pour leur part, sensibles au coût économique des prestations sociales à la différence des Polonais et des Suisses, plus sceptiques en la matière. Les Britanniques dénoncent également ses effets dirimants. En revanche, les Français et les Suisses expriment davantage leur désaccord avec ces points de vue négatifs.

Enfin plus de la moitié des enquêtés de chaque pays déclare accepter des différences de revenu pour récompenser le talent et l'effort, cette position étant particulièrement prononcée en Grande-Bretagne et en Pologne, où plus de 60 % des enquêtés le partagent. Les Espagnols sont quant à eux attachés à une société égalitaire s'agissant des niveaux de vie individuels. Là encore ce point de vue est majoritaire dans les cinq pays bien que plus faible, il est vrai, en Grande-Bretagne.

Tableau 2. Attitudes à l'égard de la cohésion sociale dans les cinq pays

	GBR	FRA	CHE	POL	ESP
Sentiment religieux et tradition					
<i>Avez-vous déjà eu le sentiment d'appartenir à une religion ?</i>					
oui	47	47	67	92	72
<i>Les traditions sont importantes, essaie de suivre les coutumes transmises par la religion et la famille</i>					
comme moi	51	34	47	69	57
un peu comme moi	32	37	38	26	32
pas comme moi	17	30	15	5	11
Total	100	101	100	100	100
Solidarité chaude					
<i>Les prestations sociales incitent les gens à moins prendre soin les uns des autres</i>					
Accord	49	49	44	44	34
Ni d'accord, ni pas d'accord	24	22	24	21	19
Désaccord	27	29	32	35	47
Total	100	100	100	100	100
<i>Les prestations sociales incitent les gens à moins se prendre en charge eux-mêmes et leur famille</i>					
Accord	49	53	37	46	21
Ni d'accord, ni pas d'accord	23	19	25	20	19
Désaccord	28	27	38	35	60
Total	100	100	100	100	100
Effets des aides sociales					
<i>Les prestations sociales font peser une trop lourde charge sur l'économie</i>					
Accord	52	52	36	29	41
Ni d'accord, ni pas d'accord	27	21	26	26	28
Désaccord	22	27	38	45	31
Total	100	100	100	100	100
<i>Les prestations sociales coûtent trop cher aux entreprises en impôts et en charges</i>					
Accord	51	58	36	41	49
Ni d'accord, ni pas d'accord	25	21	26	26	28
Désaccord	23	21	38	33	23
Total	100	100	100	100	100
<i>Les salariés font souvent semblant d'être malades pour pouvoir rester chez eux</i>					
Accord	66	31	32	49	50
Ni d'accord, ni pas d'accord	20	24	23	24	24
Désaccord	14	45	45	27	26
Total	100	100	100	100	100
Conceptions de la justice					
<i>De grandes différences de revenus entre les gens sont acceptables pour récompenser convenablement les différences de talents et d'efforts de chacun</i>					
Accord	64	51	56	68	53
Ni d'accord, ni pas d'accord	16	14	20	16	23
Désaccord	20	33	24	17	25
Total	100	98	100	100	100
<i>Pour qu'une société soit juste, les différences de niveau de vie entre les gens devraient être faibles</i>					
Accord	51	60	66	65	81
Ni d'accord, ni pas d'accord	21	17	22	21	14
Désaccord	28	23	12	14	5
Total	100	100	100	100	100

Lecture : 64 % des répondants britanniques acceptent des différences de revenus afin de récompenser le talent ou l'effort, c'est le cas de 51 % des répondants français.

Champ : Ensemble des répondants à l'enquête en Grande-Bretagne, en France, en Suisse, en Pologne et en Espagne.

Source : European Social Survey, vague 4. (<http://www.europeansocialsurvey.org/>). Traitements statistiques effectués par les auteurs.

2.2. Des « maximalistes » aux libéraux

Par delà la comparaison de ces moyennes nationales, nous avons mené, pour chaque pays, des analyses en composantes principales *séparées* ainsi que des analyses de correspondances (dont nous ne reprendrons pas le détail ici). Selon nous, les représentations de la cohésion sociale s'inscrivent d'abord dans les configurations socioéconomiques et historiques propres à chacun des pays européens. Notre propos est donc de dégager, à partir de quelques exemples nationaux, les différences entre ces représentations mais aussi des valeurs partagées. Pour des raisons d'homogénéité, nous avons retenu, pour chaque pays, cinq types dans l'arborescence, issue de l'analyse en composante principale. Au sein de ces pays individuellement considérés, les types s'articulent, les uns aux autres, de façon analogue. La détermination de ces types s'inscrit dans une dialectique de similitude et de différences, celles-ci étant partiellement dues aux contextes nationaux. Les cinq types mis en évidence en France (Guibet Lafaye et Kieffer, 2012) émergent également en Espagne, en Grande-Bretagne, en Pologne et en Suisse. Ils ont chacun une importance relative différente (tableau 3).

Dans la mesure où les représentations de la cohésion sociale s'articulent entre elles de façon comparable, au sein de chaque pays, nous avons repris la dénomination des types utilisée pour le cas français. En effet, dans chacun des cinq pays, on peut, par exemple, identifier des maximalistes. L'analogie de la dénomination ne doit toutefois pas occulter le fait qu'être maximaliste en France ne revêt pas une signification identique au fait de se voir inclus dans le groupe des maximalistes en Grande-Bretagne. Les contextes nationaux ayant une incidence sur l'interprétation, par les citoyens, des responsabilités de l'État et de l'opportunité de la prégnance des institutions de l'État social sur la société, les maximalistes sont en France et en Suisse plus radicaux, en Grande-Bretagne plus modérés, comme le suggère la différence de niveau des moyennes des réponses concernant les variables pertinentes (voir tableau A.2). Néanmoins, dans chacun des espaces nationaux, les maximalistes désigneront ce groupe d'individus, hétérogène par leur nombre au plan national, qui exprime le plus l'importance du rôle de l'État social, dans la préservation et l'engendrement de la cohésion sociale. De même, les minimalistes sont, dans chaque pays, le type pour lequel les valeurs relatives à l'implication de

l'État, en matière de prise en charge des chômeurs, sont faibles alors qu'elles sont moyennes concernant sa responsabilité face à la santé et aux retraites. Enfin, les libéraux désignent le type pour lequel sont faibles les valeurs des variables, relatives à l'ensemble des actions et des responsabilités de l'État social, ainsi que concernant la propension individuelle à contribuer fiscalement à l'aide sociale. Plutôt que de nous engager dans une comparaison stricte des types *entre* les pays, nous avons été attentives à la logique interne de l'organisation de ces représentations de la cohésion sociale et à leur signification, *au sein* de chaque pays. Nous avons ainsi procédé à une analyse intranationale de ces représentations, pour chaque pays, ces diverses analyses étant présentées, de façon synthétique, dans un seul tableau (voir tableaux 4 à 8 et tableau A.2). De plus, les méthodes de sondage n'étant pas strictement les mêmes dans chaque espace national, nous n'envisagerons pas les données dans une comparaison directe des niveaux des chiffres mais porterons notre attention sur les structures des réponses, dans chaque pays, et à partir desquelles il est possible de mener des comparaisons entre ces derniers.

Lorsque l'on considère les représentations de la cohésion sociale en tant que telles, un premier groupe d'individus se dessine de façon particulièrement nette. Ces solidaristes dits « maximalistes⁸ » sont très favorables à la solidarité institutionnalisée. Ce type présente les moyennes les plus élevées sur l'ensemble des variables caractérisant la responsabilité de l'État et les moyennes les plus faibles sur les variables décrivant les effets délétères des aides sociales. Les maximalistes affichent une attitude extrêmement positive, nourrie à la fois par des convictions de principe, concernant les structures de l'État social, et par la prise en compte de ses bénéfiques. Ce groupe représente un idéal-type de la solidarité institutionnalisée offrant toujours des réponses très favorables à son égard, et niant ses limites ou ses effets potentiellement pervers.

Un deuxième groupe, les « solidaristes raisonnables », se distingue par un attachement à l'État social en général, *i.e.* selon un

8. La qualification que nous proposons de chaque type aurait pu se formuler dans d'autres termes. À ce stade du développement, elle peut susciter, chez le lecteur, des interrogations mais l'analyse ultérieure des attitudes de chaque profil, à l'égard des incidences de l'aide sociale, apportera une justification supplémentaire du choix de leur dénomination. Nous renvoyons à la justification de la dénomination des types dans un travail antérieur (Guibet Lafaye et Kieffer, 2012, p. xx).

éventail assez large de ses prérogatives, au nom de convictions morales ou de raisons de principe. En effet, d'une part, ces personnes ne considèrent pas, de façon spécifique, que les aides sociales aient des effets positifs sur la pauvreté et sont sceptiques quant à l'efficacité des institutions sociales, en matière de réduction des injustices sociales. Leur attitude s'agissant des responsabilités sociales de l'État émane d'une conception générale des fonctions de l'État, en tant que tel, et de la nature de l'organisation sociale. D'autre part, les « solidaristes raisonnables » ne se laissent pas convaincre par les arguments soulignant les effets désincitatifs et négatifs des aides sociales⁹. Ce groupe de solidaristes affiche donc un souci raisonnable pour les services et prestations sociales.

Un troisième type rassemble des individus favorables à une solidarité conditionnée (*i.e.* limitée) et fondée sur des besoins avérés. Ces répondants adhèrent à une conception de l'État social qui prend en charge la santé et les personnes âgées – c'est-à-dire la retraite. Ce groupe privilégie spécifiquement l'aide à ceux qui sont dans le besoin (malades, dépendants ou anciens) et en situation d'incapacité, ce qui se traduit par une attitude caractéristique, en l'occurrence négative, à l'égard des chômeurs d'une part et, positive, à l'égard de la solidarité familiale, d'autre part, qu'ils ont tendance à encourager. Les partisans de ce « solidarisme conditionnel » s'avèrent fortement convaincus par les phénomènes de désincitation touchant les chômeurs. Leur position très négative à l'égard des effets pervers de l'aide sociale justifie cet attachement à la conditionnalité des aides. Elle n'entame néanmoins pas la conviction que l'aide sociale réduit la pauvreté. Nous avons choisi d'identifier ce groupe comme celui des « solidaristes conditionnalistes » du fait d'une attitude caractérisée à l'égard des variables de la solidarité chaude et de la solidarité familiale, s'exprimant notamment en termes d'aide à la dépendance, et pour lesquelles ce type affiche des moyennes élevées sur ces variables. Ce groupe privilégie cette dernière forme de solidarité et semble concevoir les institutions de l'État social comme un relais de la solidarité familiale et comme un moyen de garantir un certain bien-être ainsi

9. Le qualificatif « raisonnable » vise ici à exprimer un souci large pour la justice sociale dont nous verrons qu'il motive une ouverture à la différence, une attitude de tolérance et une attention aux plus défavorisés.

qu'une autonomie à la famille. Les solidaristes conditionnalistes sont aussi des solidaristes « familialistes ¹⁰ ».

Le quatrième groupe est peu favorable à l'État social. Nous les nommerons « solidaristes minimalistes ». Comme les solidaristes raisonnables et les conditionnalistes, ces personnes sont attachées aux fondamentaux de l'État-providence, en l'occurrence la santé et la retraite, mais plus faiblement que les types précédents. Cette position s'expliquerait à la fois par une préoccupation relative à la réduction de la pauvreté et par la prise en considération de son coût. Ces individus sont « minimalistes » dans la mesure où leur attitude à l'égard de ces services est principalement orientée par une attention à la pauvreté plutôt que par une position de principe à l'égard de l'aide sociale. Le groupe des minimalistes se distingue également par une neutralité caractérisée s'agissant du financement des aides sociales et de leur poids sur l'économie, en somme, par une certaine perméabilité aux arguments libéraux (économiques). Son positionnement à l'égard de l'État social, qui traduit un solidarisme minimaliste, n'est donc motivé ni par des convictions de principe (que l'on trouvera du côté des libéraux) ni par des considérations conséquentialistes, en l'occurrence une prise en compte de son coût financier pour les individus ou la collectivité. Si l'on négligeait leur attitude à l'égard de la grande pauvreté, les solidaristes minimalistes pourraient être qualifiés de solidaristes « indifférents » car ils ne peuvent se prévaloir d'aucune attitude spécifique à l'égard de la justice sociale largement envisagée, *i.e.* incluant, comme nous le verrons par exemple, les discriminations sociales, ethniques ou de genre.¹¹

Se dessine enfin, de manière fort précise, le groupe des individus les plus défavorables à l'État social. Cette attitude – qualifiable de libérale, au sens francophone¹² – exprime à la fois une position de principe (*i.e.* la conviction que l'aide sociale a des effets désincitatifs), fondée sur des arguments conséquentialistes soulignant la

10. Nous avons préféré, pour des raisons de commodité de lecture, conserver exclusivement la qualification de conditionnalistes.

11. Dans cette mesure, nous aurions pu les qualifier de solidaristes « différencialistes », en référence au principe rawlsien de différence qui suggère que « les inégalités économiques et sociales doivent être telles qu'elles soient au plus grand bénéfice des plus désavantagés, dans la limite d'un juste principe d'épargne [...] » (Rawls, 1971, 341).

12. En référence à la conviction que l'État et les groupes privés ne doivent pas, par leur intervention, gêner le libre jeu de la concurrence entre les individus.

faible incidence de ces aides, en matière de réduction de la pauvreté. Ces libéraux doutent de l'efficacité de ces dernières et tendent à considérer que leurs effets négatifs supplantent leurs incidences positives.

Chacun des cinq types décrits représente donc des degrés d'attachement variables aux institutions de l'État social, ces variations s'expliquant notamment par la prise en compte des effets, positifs ou indésirables, de ces institutions (voir tableau A.2). L'analyse plus fine des représentations typiques de la cohésion sociale montre que celles qui privilégient le moins le rôle des institutions de l'État social, dans leur interprétation de la cohésion sociale (en l'occurrence celle des solidaristes conditionnalistes et des libéraux), sont aussi celles qui attachent le plus d'importance à l'homogénéité culturelle¹³ et aux traditions. À l'inverse, les types qui accordent une importance de premier plan aux institutions de l'État social comme facteur fondamental de la cohésion sociale (*i.e.* les types maximalistes et raisonnables) confèrent une importance moindre à l'homogénéité culturelle et aux traditions comme conditions de celle-ci.

Tableau 3. Distribution des types de représentation de la cohésion sociale dans les cinq pays

	GBR	FRA	CHE	POL	ESP
Solidariste					
maximaliste	39	16	13	22	24
raisonnable	15	13	22	12	14
conditionnaliste	22	32	15	16	29
minimaliste	15	19	20	25	11
Libéral	4	15	21	7	4
Ne sait pas	5	4	10	19	19
Total	100	100	100	100	100

Lecture : les solidaristes maximalistes représentent 22% des répondants en Pologne.

Champ: ensemble des répondants à l'enquête en Grande-Bretagne, en France, en Suisse, en Pologne et en Espagne. Source: European Social Survey, vague 4. (<http://www.europeansocialsurvey.org/>). Traitements statistiques effectués par les auteurs.

S'il fallait résumer en quelques mots ces caractéristiques, nous dirions que les maximalistes, à travers les cinq pays, représentent un idéal type de défense de la solidarité institutionnalisée. Les soli-

13. Au sens où ils auront tendance à considérer que « dans l'ensemble, la culture française est menacée [...] par la présence d'immigrés » (ESS).

daristes raisonnables sont attachés à la responsabilité de l'État à l'égard des personnes âgées, des soins de santé, des chômeurs ; les solidaristes conditionnalistes privilégient l'implication de l'État en matière de santé, de retraite et d'aide à la dépendance, manifestant ainsi une préférence pour la solidarité chaude sur la solidarité institutionnalisée. Les solidaristes minimalistes ont de cette dernière une conception limitée à la seule prise en charge de la santé et de la vieillesse, les libéraux privilégiant enfin une faible responsabilité de l'État en matière sociale.

C'est en Grande-Bretagne que les solidaristes maximalistes sont les plus nombreux (tableau 2). Ce type rassemble toutefois les maximalistes les moins radicaux des cinq pays, notamment pour ce qui concerne le rôle de l'État, comme garant du niveau de vie des chômeurs ou de congé payé, pour les gens qui doivent temporairement s'occuper de malades dans leur famille. Ils sont moins nombreux également que les autres à se prononcer en faveur d'une augmentation des prélèvements sociaux (score moyen de 5,8 à comparer au 6,4 pour la France et au 6,5 pour la Suisse, voir tableau A.2). Le type maximaliste est le moins représenté en France et en Suisse.

La Suisse se singularise par l'importance des solidaristes raisonnables. Dans ce pays, ils sont les moins attachés aux responsabilités de l'État à l'égard des personnes âgées, des chômeurs (tout comme les raisonnables britanniques) ou au soutien des familles qui s'occupent d'une personne malade. Ils sont les plus proches des solidaristes conditionnalistes.

Les solidaristes conditionnalistes représentent plus du tiers des répondants en France et en Espagne. Ce groupe est assez homogène dans les cinq pays considérés.

Les minimalistes dominent en Pologne, tandis que les libéraux sont les mieux représentés en Suisse suivis en cela de la France. On remarque que les libéraux polonais sont les plus opposés à l'augmentation des prélèvements sociaux.

Envisageons à présent tout d'abord les traits communs (*i.e.* les caractéristiques normatives communes) de ces représentations de la cohésion sociale ainsi que leurs différences dans les cinq pays. Dans un second temps, nous procéderons à une comparaison, dans chacun d'eux, de l'impact des représentations typiques de la cohésion sociale sur une certaine interprétation de la justice sociale

(l'égalité) et sur le coût des aides sociales, en tenant compte des caractéristiques socioéconomiques et sociodémographiques des individus. Ces deux lignes d'analyse contribueront à mettre en évidence des différences et des permanences, au sein de ces représentations de la cohésion sociale.

3. Des représentations convergentes mais variables de la cohésion sociale

3.1. Traits communs et cohérence des représentations typiques de la cohésion sociale

3.1.1. Les maximalistes

Dans tous les pays considérés, les maximalistes comprennent un peu moins d'actifs, et plus souvent d'inactifs, que la moyenne du pays (tableau 4). Les salariés du public y sont sensiblement surreprésentés. La représentation « maximaliste » de la cohésion sociale est mieux partagée par les plus âgés que par les jeunes (une large part a plus de 45 ans en France, plus de 60 ans en Espagne). Elle l'est également par les professions supérieures, les ouvriers étant en général sous-représentés dans cette catégorie, hormis parmi les ouvriers polonais. En Espagne, les employés s'y reconnaissent davantage. Les maximalistes suisses comprennent peu d'indépendants. Les jeunes et les femmes y sont plus nombreux. Les maximalistes polonais sont aussi majoritairement des femmes. Ils sont faiblement éduqués et comprennent le plus d'ouvriers non qualifiés. Ils se distinguent comme le *cluster* qui, avec les raisonnables polonais, regroupe le moins d'individus appartenant aux catégories supérieures du salariat contrairement à ce qui est le cas dans les autres pays. Ils sont plus nombreux à habiter des petites villes ou des villages. En France, les maximalistes résident plutôt dans les grandes villes.

Tableau 4. Attitudes des solidaristes maximalistes dans les cinq pays

	GBR	FRA	CHE	POL	ESP
Quelques caractéristiques socio-démographiques (en % des enquêtés de chaque pays)					
<i>Activité</i>					
Actifs occupés	52	55	60	39	52
Salariés du public	30	31	32	33	14
<i>Catégorie socioéconomique</i>					
Catégories supérieures	31	38	43	18	14
Employés	31	23	28	16	23
Indépendants	3	5	4	13	10
Ouvriers	27	22	17	36	33
<i>Niveau d'éducation</i>					
Au plus enseignement obligatoire	44	28	12	57	62
Diplômés du supérieur	34	35	36	9	17
<i>Origine migratoire</i>					
Nés dans le pays de parents nés dans le pays	82	79	68	95	93
<i>Lieu de résidence</i>					
Ville ou banlieue	34	38	18	20	28
Village	22	32	58	45	45
Sentiment religieux et tradition					
<i>Avez-vous déjà eu le sentiment d'appartenir à une religion ?</i>					
oui	48	37	65	96	69
<i>Les traditions sont importantes, essaie de suivre les coutumes transmises par la religion et la famille</i>					
comme moi	47	33	41	75	58
un peu comme moi	34	31	35	21	30
pas comme moi	18	35	24	4	12
Total	100	100	100	100	100
Solidarité chaude					
<i>Les prestations sociales incitent les gens à moins prendre soin les uns des autres</i>					
Accord	43	30	24	38	37
Ni d'accord, ni pas d'accord	23	20	21	26	18
Désaccord	34	51	55	35	45
Total	100	100	100	100	100
<i>Les prestations sociales incitent les gens à moins se prendre en charge eux-mêmes et leur famille</i>					
Accord	42	32	19	42	22
Ni d'accord, ni pas d'accord	24	18	19	21	18
Désaccord	34	50	63	37	60
Total	100	100	100	100	100
Effets des aides sociales					
<i>Les prestations sociales font peser une trop lourde charge sur l'économie</i>					
Accord	43	33	17	25	40
Ni d'accord, ni pas d'accord	27	17	18	22	21
Désaccord	30	50	65	53	39
Total	100	100	100	100	100
<i>Les prestations sociales coûtent trop cher aux entreprises en impôts et en charges</i>					
Accord	47	36	21	36	50
Ni d'accord, ni pas d'accord	23	23	22	27	21
Désaccord	30	41	56	37	29
Total	100	100	100	100	100
<i>Les salariés font souvent semblant d'être malades pour pouvoir rester chez eux</i>					
Accord	63	14	21	49	58
Ni d'accord, ni pas d'accord	20	20	21	23	19
Désaccord	17	66	58	28	22
Total	100	100	100	100	100
Conceptions de la justice					
<i>De grandes différences de revenus entre les gens sont acceptables pour récompenser convenablement les différences de talents et d'efforts de chacun</i>					
Accord	59	46	43	69	47
Ni d'accord, ni pas d'accord	15	14	25	14	22
Désaccord	26	40	32	17	31
Total	100	100	100	100	100
<i>Pour qu'une société soit juste, les différences de niveau de vie entre les gens devraient être faibles</i>					
Accord	59	68	82	76	89
Ni d'accord, ni pas d'accord	19	13	11	15	6
Désaccord	22	19	8	9	5
Total	100	100	100	100	100

Lecture : 59 % des solidaristes maximalistes britanniques acceptent des différences de revenus afin de récompenser le talent ou l'effort, c'est le cas de 46% des solidaristes maximalistes français.

Champ: ensemble des répondants à l'enquête en Grande-Bretagne, en France, en Suisse, en Pologne et en Espagne. Source: European Social Survey, vague 4. (<http://www.europeansocialsurvey.org/>). Traitements statistiques effectués par les auteurs.

Les maximalistes des cinq pays partagent en revanche un positionnement politique sur la gauche de l'échiquier¹⁴. Ils expriment tous une forte proximité à un parti politique mais un faible sentiment d'appartenance religieuse, à l'exception de la Pologne où les maximalistes sont les plus attachés à la religion et au respect des traditions. On peut faire l'hypothèse ici d'un lien entre le catholicisme et la solidarité appelée par cette proximité religieuse. Ces maximalistes sont souvent les individus qui ont eu ou ont le plus de lien avec un syndicat.

Bien que les profils des maximalistes dans chacun des pays étudiés présentent des nuances, ils ont en commun de défendre une conception de la solidarité et de la cohésion très fortement ancrée sur les institutions de la redistribution sociale. Soulignons toutefois que cette conviction partagée d'une responsabilité de l'État, dans le domaine social, ne préjuge en rien des formes institutionnalisées que les maximalistes des cinq pays estiment qu'elle devrait prendre ni des modalités structurelles selon lesquelles elle devrait s'actualiser. Elle exprime simplement une attente de prise en charge collective de certaines questions sociales, explicitement identifiées par l'enquête *ESS*.

Les maximalistes espagnols constitueraient l'idéal-type des maximalistes dans les pays étudiés, alors que les maximalistes britanniques sont les plus modérés et les plus éloignés de l'idéal-type ici identifié. Les premiers réalisent les scores positifs les plus élevés sur les variables utilisées pour la constitution des types (tableau A.2). Ils sont, en général, favorables à un État social fort et largement redistributif (notamment marqué par l'exigence de réduction des différences de revenu, au sein de leur pays)¹⁵. On le perçoit également dans l'affirmation de la responsabilité de l'État, en matière de garantie d'un emploi pour tous. En somme, les maximalistes défendent fortement le principe de la responsabilité sociale au détriment d'un principe de responsabilisation indivi-

14. Les maximalistes britanniques votent plutôt pour le parti travailliste. Les maximalistes espagnols ont une préférence pour le parti socialiste et l'Union de la gauche. Les maximalistes suisses sont proches des socialistes et des Verts. Les maximalistes français votent plutôt extrême gauche, gauche et écologistes. Les maximalistes polonais se portent majoritairement du côté du parti « self défense » (à 41 %) et du parti démocratique.

15. Les maximalistes britanniques en revanche sont plus nuancés sur la responsabilité de l'État, quant à la garantie du niveau de vie des chômeurs.

duelle. Cette hypothèse se confirme dans la récusation générale, par ce groupe, de l'objection de la paresse (tableau 4). Les maximalistes n'envisagent pas la solidarité institutionnalisée comme risquant d'annihiler la solidarité chaude et sont loin de toujours accorder une importance prévalente à cette dernière. Les représentations des solidaristes maximalistes sont en Suisse et en France très proches, la seule différence notable porte sur le rôle de l'État, concernant le niveau de vie des personnes âgées, les solidaristes maximalistes français lui accordant une valeur plus élevée¹⁶ que les Suisses. De même on relève une grande proximité entre les conceptions des solidaristes maximalistes polonais et espagnols.

Quel que soit le pays envisagé, les maximalistes témoignent d'un attachement très marqué au principe d'égalité et d'une distance prononcée à l'égard de tout discours méritocratique. Ce *cluster* se distingue comme celui qui s'avoue le plus convaincu que l'État social contribue à rendre la société plus égale. Les maximalistes tiennent l'État pour un acteur central de la redistribution, dont l'une des fonctions principales est, à leurs yeux, de réduire les différences de revenus. Leur conception de la justice est fortement charpentée par une aversion aux grandes différences de niveaux de vie et par un attachement à l'égalité de traitement et à l'égalité des chances. Leur interprétation de la justice sociale et de la cohésion sociale est fondée sur le principe d'égalité et de la solidarité institutionnalisée.

Les maximalistes sont aussi les plus disposés à assumer une augmentation des impôts finançant l'aide sociale¹⁷ et récusent, en général, que celle-ci soit un poids pour l'économie nationale ou privée. Ils se situent aux antipodes de toute argumentation libérale. De façon générale, les maximalistes sont attachés à un État fort assumant une mission sociale et une fonction sécuritaire marquées.

Le jugement des maximalistes sur les effets de l'aide sociale n'est pas toujours unanime. Leur attitude générale exprime un scepticisme à l'égard de ses effets pervers, notamment concernant la paresse induite ou ses effets dirimants sur le souci individuel pour autrui (*i.e.* concer-

16. Cette valeur est la moyenne des notes attribuées par les enquêtés aux questions, considérées sur une échelle de 0 à 10 ou de 0 à 5.

17. Les maximalistes polonais sont les plus favorables à l'augmentation des impôts *s'il le fallait*. La moyenne n'est, en Pologne, que de 5, c'est-à-dire qu'elle est inférieure aux autres pays pour ce groupe.

nant l'une des formes de la « solidarité chaude »). Deux pays se distinguent par l'appréciation positive des effets des prestations sociales : la France et la Suisse. Les maximalistes n'appréhendent généralement pas les services sociaux comme un poids sur l'économie et sont fortement convaincus que ces aides réduisent la pauvreté. Cette conviction explique certainement aussi l'importance qu'ils confèrent à la responsabilité sociale de l'État. Ils jugent d'ailleurs souvent que les personnes réellement dans le besoin ne reçoivent pas l'assistance et l'aide publiques nécessaires.

Le jugement des maximalistes espagnols est toutefois nuancé : il est très positif pour autant que ces aides constituent un moyen de concilier vie familiale et vie professionnelle et qu'elles représentent un vecteur de réduction de la pauvreté mais les maximalistes espagnols reconnaissent plus que la moyenne des Espagnols interrogés qu'elles peuvent affecter la « solidarité chaude » et avoir des effets pervers associés¹⁸. En somme, les maximalistes espagnols défendent un État social aux fonctions étendues, tout en se montrant soucieux de la « solidarité chaude ». Dans les autres pays, les maximalistes ont plutôt tendance à minimiser les effets pervers de l'aide sociale et à affirmer une forte conviction quant à leurs effets positifs.

Cette attitude de principe, très favorable à la solidarité institutionnalisée, peut parfois s'accompagner d'un regard critique sur le système actuellement existant dans leur pays¹⁹. Leur satisfaction à l'égard des institutions publiques et du système politique de leur pays est en revanche variable. Les maximalistes espagnols jugent par exemple que le traitement des individus par le personnel fiscal n'est pas toujours impartial. Ils affichent une insatisfaction prononcée à l'égard du système judiciaire, de la police et des partis politiques. Les maximalistes français sont également très critiques

18. Notamment l'abus de congés payés, de certains droits sociaux ou s'agissant du rôle attractif des aides sociales sur l'immigration. En revanche, les maximalistes espagnols ne se laissent pas convaincre par la paresse des chômeurs.

19. Ainsi les maximalistes suisses récusent que les services sociaux aident à concilier vie familiale et vie professionnelle et sont critiques concernant le système actuel de garde d'enfants dans le pays. Les maximalistes espagnols les rejoignent sur ce point. Les britanniques jugent que les aides sociales sont insuffisantes pour l'ensemble des personnes dans le besoin et sont assez critiques à l'égard du système de santé britannique (mais pas des autres institutions publiques). Les maximalistes espagnols critiquent en revanche l'administration fiscale. Seule l'efficacité de cette dernière échappe aux critiques des maximalistes français qui mettent en cause aussi bien le système éducatif et le système de santé, dans sa globalité, que le fonctionnement actuel de la démocratie et le gouvernement.

à l'égard de certaines de leurs institutions. La confiance des maximalistes français dans la justice et dans la police est faible. Leur insatisfaction transparaît aussi dans le jugement qu'ils portent sur le gouvernement, le fonctionnement actuel de la démocratie, le système éducatif et le système de santé dans sa globalité. Seule l'efficacité de l'administration fiscale recueille leurs faveurs. À l'inverse, les maximalistes suisses sont très confiants et fort satisfaits des institutions de leur pays.

A contrario les maximalistes ont toujours une attitude très positive envers l'immigration et à l'égard des migrants, y compris en Pologne où ce groupe a une attitude plus positive que la moyenne sur les bénéfiques que le pays en tire. Les maximalistes polonais sont plus ouverts à l'immigration notamment d'étrangers de même ethnie mais aussi, dans une certaine mesure, d'étrangers venant de pays pauvres. Les maximalistes sont, dans tous les pays étudiés, les plus ouverts à la différence et semblent ne pas considérer que la diversité culturelle nuise à la cohésion sociale. Les maximalistes britanniques se distinguent peut-être sur ce point car ils sont moins fortement convaincus que les raisonnables britanniques de ses bénéfiques pour le pays et la culture. Leur attitude concernant l'immigration est proche de la moyenne, bien qu'ils soient toutefois plus favorables à l'immigration venant de pays pauvres, démontrant par là une générosité caractéristique de ce *cluster*.

Les dispositions des maximalistes, concernant la solidarité sociale comme l'immigration, pourraient s'expliquer par un optimisme généralisé à l'égard de la nature humaine et une confiance prononcée en autrui. Eux-mêmes avouent assez peu avoir fait l'objet de discrimination à l'exception des maximalistes suisses et polonais²⁰.

3.1.2. Les solidaristes raisonnables

Les salariés du secteur public sont, dans l'ensemble, sous-représentés parmi les solidaristes raisonnables, notamment en France et en Grande-Bretagne (tableau 5). Les membres des catégories supé-

20. Les maximalistes suisses manifestent une plus forte sensibilité aux pratiques discriminatoires et beaucoup pensent appartenir à un groupe discriminé (11 %), quelle qu'en soit la raison (âge, genre, origine sexualité). Ils sont aussi plus nombreux à déclarer avoir été victimes de ces pratiques, en raison de leur genre ou de leur origine. Les maximalistes polonais ont le sentiment d'avoir souvent été discriminés du fait de leur âge mais jamais pour des raisons de genre (alors même que ce cluster rassemble majoritairement des femmes).

rieures n'y sont fortement représentés qu'en Suisse. À l'exception de la Pologne, ce groupe rassemble des personnes d'éducation moyenne ou supérieure. Les immigrés récents adhèrent peu à ce type dans les pays à forte immigration (Grande-Bretagne et France). On compte, parmi les solidaristes raisonnables britanniques, davantage d'hommes et de jeunes. Les solidaristes raisonnables espagnols sont, en revanche, principalement des femmes et des individus de 30-59 ans, essentiellement d'origine espagnole, diplômés du supérieur ; ils résident dans les banlieues des grandes villes ou des villages. Les solidaristes raisonnables français sont aussi, de façon privilégiée, des femmes, des salariés du privé ainsi que des ouvriers non qualifiés. En revanche, ce type regroupe en France le plus grand nombre d'individus « immigrés de seconde génération ». En Pologne, il est plutôt présent parmi les salariés du privé et les trentenaires. En Suisse, on le trouve surtout parmi les catégories supérieures et les salariés du privé ; les jeunes suisses adhèrent peu à ce groupe.

Au-delà de ces variations sociodémographiques, on peut aisément dessiner une attitude morale commune et une conception de la cohésion sociale précise des solidaristes raisonnables, dans les cinq pays, bien qu'elle soit un peu moins prononcée en Suisse. Les solidaristes raisonnables français constitueraient l'idéal-type de ce *cluster*. On observe pour l'ensemble des cinq pays que les solidaristes raisonnables sont toujours très positifs à l'égard de l'aide sociale et de ses conséquences.²¹ Ils sont ouverts à l'immigration, si ce n'est en Espagne.²² Les solidaristes raisonnables se distinguent donc par un universalisme caractérisé (quoique parfois critique) et une forme de tolérance. Telle serait la conception morale commune de ce groupe et les principes de justice auxquels ils sont attachés. Leur conception de la cohésion sociale repose sur un État fort, à l'origine d'une solidarité institutionnalisée faiblement conditionnée, inclusive et universaliste. On peut faire l'hypothèse que leur attitude concernant les institutions est l'effet d'une disposition globalement positive à l'égard du monde, reflet d'un certain optimisme.

21. Bien que l'on note un désaccord sur la capacité des aides à réduire effectivement la pauvreté.

22. Le cas de l'Espagne est peut-être spécifique puisque les solidaristes raisonnables espagnols regroupent une large part d'Andalous et de personnes du pays basque, cette dernière région étant souvent hostile à l'immigration.

Tableau 5. Attitudes des solidaristes raisonnables dans les cinq pays

	GBR	FRA	CHE	POL	ESP
Quelques caractéristiques socio-démographiques (en % des enquêtés de chaque pays)					
<i>Activité</i>					
Actifs occupés	53	53	61	49	58
Salariés du public	26	23	27	29	14
<i>Catégorie socioéconomique</i>					
Catégories supérieures	32	29	44	18	12
Employés	31	23	23	16	21
Indépendants	3	3	6	13	11
Ouvriers	23	24	16	33	39
<i>Niveau d'éducation</i>					
Au plus enseignement obligatoire	35	33	11	51	60
Diplômés du supérieur	36	27	34	14	19
<i>Origine migratoire</i>					
Nés dans le pays de parents nés dans le pays	84	87	67	93	94
<i>Lieu de résidence</i>					
Ville ou banlieue	33	31	20	23	33
Village	21	28	54	47	48
Sentiment religieux et tradition					
<i>Avez-vous déjà eu le sentiment d'appartenir à une religion ?</i>					
oui	42	37	65	92	71
<i>Les traditions sont importantes, essaie de suivre les coutumes transmises par la religion et la famille</i>					
comme moi	51	27	48	71	59
un peu comme moi	29	36	38	25	30
pas comme moi	20	37	14	4	12
Total	100	100	100	100	100
Solidarité chaude					
<i>Les prestations sociales incitent les gens à moins prendre soin les uns des autres</i>					
Accord	21	39	31	56	25
Ni d'accord, ni pas d'accord	30	22	29	16	18
Désaccord	49	39	40	28	57
Total	100	100	100	100	100
<i>Les prestations sociales incitent les gens à moins se prendre en charge eux-mêmes et leur famille</i>					
Accord	23	39	19	54	13
Ni d'accord, ni pas d'accord	27	22	28	16	15
Désaccord	50	39	53	30	72
Total	100	100	100	100	100
Effets des aides sociales					
<i>Les prestations sociales font peser une trop lourde charge sur l'économie</i>					
Accord	31	42	26	22	39
Ni d'accord, ni pas d'accord	39	22	25	25	23
Désaccord	30	36	49	53	38
Total	100	100	100	100	100
<i>Les prestations sociales coûtent trop cher aux entreprises en impôts et en charges</i>					
Accord	37	50	24	42	48
Ni d'accord, ni pas d'accord	28	23	25	19	29
Désaccord	34	27	51	40	23
Total	100	100	100	100	100
<i>Les salariés font souvent semblant d'être malades pour pouvoir rester chez eux</i>					
Accord	57	29	20	51	53
Ni d'accord, ni pas d'accord	24	23	19	22	28
Désaccord	20	48	61	28	20
Total	100	100	100	100	100
Conceptions de la justice					
<i>De grandes différences de revenus entre les gens sont acceptables pour récompenser convenablement les différences de talents et d'efforts de chacun</i>					
Accord	62	36	60	65	53
Ni d'accord, ni pas d'accord	19	13	17	12	21
Désaccord	19	51	24	24	26
Total	100	100	100	100	100
<i>Pour qu'une société soit juste, les différences de niveau de vie entre les gens devraient être faibles</i>					
Accord	47	67	63	77	85
Ni d'accord, ni pas d'accord	22	15	21	11	12
Désaccord	31	18	16	12	4
Total	100	100	100	100	100

Lecture : 62 % des solidaristes raisonnables britanniques acceptent des différences de revenus afin de récompenser le talent ou l'effort, c'est le cas de 36 % des solidaristes raisonnables français.

Champ : ensemble des répondants à l'enquête en Grande-Bretagne, en France, en Suisse, en Pologne et en Espagne. Source : European Social Survey, vague 4. (<http://www.europeansocialsurvey.org/>). Traitements statistiques effectués par les auteurs.

Les solidaristes raisonnables partagent en outre une attitude commune à l'égard de la religion et des traditions du pays. Ils s'y avouent faiblement attachés en Grande-Bretagne, en Espagne (surtout pour les traditions) et en France²³. Cette tendance expliquerait aussi leur universalisme ainsi que leur ouverture en matière d'immigration. Les solidaristes raisonnables polonais sont les plus ouverts aux bénéficiaires de l'immigration pour le pays²⁴. Ils sont les plus favorables à la venue de migrants quelle que soit leur origine. À l'exception des Espagnols, les solidaristes raisonnables portent plutôt leurs votes à gauche²⁵. Dans les autres pays, leurs votes s'orientent soit vers le centre soit vers la gauche.

Dans chaque pays, l'attachement des solidaristes raisonnables à l'État social – qui n'interdit pas toute critique des institutions existantes – dénote une position de principe. Leur conception de l'État est également spécifique – et proche de celles des maximalistes – puisqu'ils s'affirment favorables à un État fort, assumant pleinement ses missions sociales et sécuritaires. En France, leur principale caractéristique – avant toute autre – est précisément d'être favorables à un État social fort.

En Espagne, en Pologne et en France, les solidaristes raisonnables sont en outre égalitaristes²⁶. Leur conception de la cohésion sociale s'articule plus généralement autour de l'existence d'un État fort, aux institutions sociales largement inclusives. Leur attitude concernant ces institutions n'exprime peut-être pas seulement, dans des pays comme la Grande-Bretagne et la Suisse, une position de principe mais reflète aussi une appréciation positive de celles qu'ils connaissent nationalement et dont ils bénéficient. Cette attitude n'est certainement pas sans lien avec le fait que les solidaristes raisonnables se laissent assez peu convaincre par des arguments libéraux, relatifs aux coûts des services sociaux sur l'ensemble de l'économie²⁷. Ce groupe récuse le plus souvent les effets pervers et supposés négatifs de l'aide sociale.

23. En Suisse, les solidaristes raisonnables ne se distinguent pas de la moyenne.

24. Bien que 17 % du *cluster* juge que les immigrés détériorent la qualité de vie dans le pays.

25. Les solidaristes raisonnables britanniques comportent une part importante de personnes proches du parti Libéral Démocrate. Les solidaristes raisonnables espagnols votent davantage pour le Parti Populaire et le Parti National Basque (associé à des partis démocrates et libéraux), ou encore pour l'Union de la Gauche (1 % d'écart à la moyenne) et pour l'Union du Progrès et de la Démocratie (parti de droite) (1 % d'écart à la moyenne). Les raisonnables français votent pour le parti socialiste. Les raisonnables suisses sont en majorité socialistes (36 %).

26. Les raisonnables suisses avouent néanmoins une certaine préférence pour la méritocratie.

On note dans ce *cluster*, à l'exception de la Grande-Bretagne, une attitude souvent critique dont les points d'appui varient d'un pays à l'autre. Elle se porte fréquemment sur les institutions de la vie publique²⁸. En Pologne, le jugement exprimé sur les effets pervers de l'aide sociale laisse supposer que les maximalistes polonais considèrent qu'elle est mal conçue ou mal mise en œuvre. L'attitude des solidaristes raisonnables à l'égard d'autrui peut enfin être très positive, comme en Grande-Bretagne et en Suisse, mais tel n'est pas toujours le cas. Elle expliquerait leur jugement sur les institutions sociales de l'État et sur l'immigration.

3.1.3. Les solidaristes conditionnalistes

Les solidaristes conditionnalistes se distinguent, dans les cinq pays, par un niveau d'éducation plutôt moyen (à l'exception de la Pologne) et par leur lieu de vie : les petites villes (tableau 6). Ils sont peu présents parmi les salariés du public en dehors de la Pologne. Les solidaristes conditionnalistes britanniques sont surtout composés d'individus jeunes, d'employés ou de salariés du secteur privé. Une large partie d'entre eux vit dans des petites villes de Grande-Bretagne. Les conditionnalistes espagnols regroupent la proportion la plus importante de salariés du privé. Il s'agit principalement d'individus de 45-59 ans, souvent immigrés de première génération. Les conditionnalistes français sont plutôt des femmes, des salariés du secteur privé avec une forte proportion d'ouvriers non qualifiés. Les immigrés de seconde génération y sont surreprésentés. Les solidaristes conditionnalistes suisses se rencontrent surtout parmi les non salariés (tels les indépendants), employés, indépendants, voire ouvriers non qualifiés, personnes d'âge mûr (45-59 ans) dont le niveau d'éducation est sensiblement inférieur à la moyenne (76 % possèdent au plus un baccalauréat). Les immigrés de première génération y sont aussi nombreux. En Pologne, ce groupe rassemble de préférence des hommes, quarantennaires ou cinquantennaires, salariés du public. Les membres des catégories supérieures y sont surreprésentés ainsi que les diplômés du supérieur.

27. On le vérifie dans chaque pays. Néanmoins il n'existe pas d'unanimité dans les cinq pays sur l'opportunité d'une augmentation des impôts finançant l'aide sociale : les raisonnables britanniques y sont favorables à la différence des espagnols et polonais. Sur cette question, les Espagnols y sont en général favorables ou sans opinion.

28. L'attitude des solidaristes raisonnables à l'égard des institutions publiques et politiques est partagée puisqu'elle exprime une certaine confiance en Grande-Bretagne et en Suisse mais une disposition critique en France, en Espagne et en Pologne (aussi bien pour les institutions publiques et politiques, dans ces deux derniers pays). En Pologne, ils sont les plus nombreux à juger que le système de santé est mauvais et inefficace, que le personnel de santé et de l'administration fiscale est partial, que cette dernière est inefficace.

Tableau 6. Attitudes des solidaristes conditionnalistes dans les cinq pays

	GBR	FRA	CHE	POL	ESP
Quelques caractéristiques socio-démographiques (en % des enquêtés de chaque pays)					
<i>Activité</i>					
Actifs occupés	60	54	60	52	58
Salariés du public	22	21	26	42	14
<i>Catégorie socioéconomique</i>					
Catégories supérieures	29	27	27	29	16
Employés	33	25	29	13	20
Indépendants	6	7	11	13	10
Ouvriers	23	28	21	31	40
<i>Niveau d'éducation</i>					
Au plus enseignement obligatoire	37	34	13	44	58
Diplômés du supérieur	34	24	23	24	17
<i>Origine migratoire</i>					
Nés dans le pays de parents nés dans le pays	82	77	66	94	87
<i>Lieu de résidence</i>					
Ville ou banlieue	31	27	13	25	26
Village	19	36	63	39	39
Sentiment religieux et tradition					
<i>Avez-vous déjà eu le sentiment d'appartenir à une religion ?</i>					
oui	49	52	66	90	74
<i>Les traditions sont importantes, essaie de suivre les coutumes transmises par la religion et la famille</i>					
comme moi	49	42	51	68	60
un peu comme moi	34	32	40	28	31
pas comme moi	17	26	9	4	8
Total	100	100	100	100	100
Solidarité chaude					
<i>Les prestations sociales incitent les gens à moins prendre soin les uns des autres</i>					
Accord	60	66	64	66	44
Ni d'accord, ni pas d'accord	25	19	19	19	16
Désaccord	15	16	16	15	40
Total	100	100	100	100	100
<i>Les prestations sociales incitent les gens à moins se prendre en charge eux-mêmes et leur famille</i>					
Accord	65	71	57	71	29
Ni d'accord, ni pas d'accord	21	17	26	17	21
Désaccord	14	12	17	12	50
Total	100	100	100	100	100
Effets des aides sociales					
<i>Les prestations sociales font peser une trop lourde charge sur l'économie</i>					
Accord	68	64	48	38	45
Ni d'accord, ni pas d'accord	21	18	26	30	28
Désaccord	11	18	26	32	27
Total	100	100	100	100	100
<i>Les prestations sociales coûtent trop cher aux entreprises en impôts et en charges</i>					
Accord	57	72	49	48	47
Ni d'accord, ni pas d'accord	27	16	26	27	28
Désaccord	17	12	25	25	25
Total	100	100	100	100	100
<i>Les salariés font souvent semblant d'être malades pour pouvoir rester chez eux</i>					
Accord	69	44	43	50	47
Ni d'accord, ni pas d'accord	20	25	27	21	24
Désaccord	10	31	30	29	29
Total	100	100	100	100	100
Conceptions de la justice					
<i>De grandes différences de revenus entre les gens sont acceptables pour récompenser convenablement les différences de talents et d'efforts de chacun</i>					
Accord	71	55	58	75	56
Ni d'accord, ni pas d'accord	16	14	15	12	21
Désaccord	13	30	28	13	23
Total	100	100	100	100	100
<i>Pour qu'une société soit juste, les différences de niveau de vie entre les gens devraient être faibles</i>					
Accord	49	60	71	64	78
Ni d'accord, ni pas d'accord	22	16	19	19	16
Désaccord	28	23	10	17	6
Total	100	100	100	100	100

Lecture : 71 % des solidaristes conditionnalistes britanniques acceptent des différences de revenus afin de récompenser le talent ou l'effort, c'est le cas de 55 % des solidaristes conditionnalistes français.

Champ: ensemble des répondants à l'enquête en Grande-Bretagne, en France, en Suisse, en Pologne et en Espagne. Source: European Social Survey, vague 4. (<http://www.europeansocialsurvey.org/>). Traitements statistiques effectués par les auteurs.

À l'exception d'une partie des conditionnalistes espagnols, le vote de ce groupe s'oriente vers la droite de l'échiquier politique, c'est-à-dire vers des partis soit conservateurs soit populaires²⁹. Cette convergence – qui peut également justifier l'attachement des conditionnalistes à la « solidarité chaude » – se retrouve dans l'importance reconnue par ce *cluster* à la religion et au respect des traditions. L'attitude des conditionnalistes polonais sur ces questions ne se distingue pas de la moyenne de l'échantillon national néanmoins les conditionnalistes polonais constitueraient l'idéal-type de ce *cluster*. Le groupe des conditionnalistes le plus nombreux se trouve en France ainsi qu'en Espagne.

Les conditionnalistes partagent un ensemble de valeurs que l'on retrouve dans chacun des pays étudiés. En particulier, leur représentation de la cohésion sociale s'articule autour du rôle de la « solidarité chaude », d'une attention aux plus défavorisés, reflétant des préoccupations proches de la charité privée, et d'une forme de libéralisme économique. Tous sont attachés à la « solidarité chaude ». Ainsi les conditionnalistes polonais représentent le *cluster* du pays le plus inquiet des effets dirimants de la « solidarité froide » sur la « solidarité chaude ». En ce sens, les conditionnalistes seraient des solidaristes « familiastes ». Ils accordent en outre tous une importance forte à l'aide aux personnes dans le besoin – quoique l'extension de la notion de besoin soit plus large en Suisse que dans les autres pays. Ils privilégient un État social peu étendu et dont les bénéficiaires sont conditionnés par la notion de besoin. Ainsi les solidaristes conditionnalistes constituent un groupe homogène, privilégiant la solidarité familiale et la diminution des impôts finançant l'aide sociale³⁰.

Les conditionnalistes britanniques, espagnols, français et polonais présentent en outre des traits communs que l'on a toutefois

29. Les solidaristes conditionnalistes britanniques votent conservateurs. Les conditionnalistes espagnols sont proches du PSOE (parti socialiste espagnol) et du Parti Populaire. Les conditionnalistes français affirment une préférence pour l'UMP. Les solidaristes conditionnalistes suisses votent plutôt pour les partis conservateurs, pour l'union démocratique du centre (29 %), les radicaux ou les chrétiens démocrates (à égalité à 18 %) (ces derniers se distinguant comme un parti du centre mais avec une tendance plutôt à droite). Ils sont les moins nombreux, avec les libéraux, à voter socialiste. Les conditionnalistes polonais portent majoritairement leurs voix vers le parti démocrate.

30. En revanche, ils divergent sur la question de l'évaluation du rôle des aides sociales sur l'incitation à la paresse, les conditionnalistes britanniques et polonais y voyant un danger que les conditionnalistes français et espagnols sous-estiment.

plus de mal à retrouver en Suisse. En France, en Espagne et en Grande-Bretagne, ils sont plus sensibles que la moyenne au poids des dépenses sociales sur l'économie publique ainsi qu'aux effets délétères des aides sociales sur la solidarité chaude. Ils sont défavorables à une extension des structures de l'État social. Les conditionnalistes suisses ont une conception sensiblement plus marquée des fonctions de l'État, dont ils attendent qu'il assume à la fois ses missions sociales et sécuritaires. Leur attachement à la « solidarité chaude » n'exclut pas la solidarité institutionnalisée. Néanmoins l'importance plus prononcée que les conditionnalistes suisses accordent à l'État social tient certainement à la conception générale qu'ils ont des responsabilités de l'État à l'égard des citoyens. La spécificité de l'articulation des différents niveaux de responsabilités à l'échelon fédéral, cantonal et communal en Suisse peut expliquer cette différence. À l'inverse, les conditionnalistes polonais n'endossent pas activement une conception de l'État fort. En découle une interprétation de l'État social aux missions réduites. On identifie en outre, en Grande-Bretagne, en Espagne et en Pologne, une justification récurrente, chez les conditionnalistes, des écarts de revenu par le mérite qui est contrebalancée en Suisse par un souci plus marqué de l'égalité sociale.

Ces divergences se résolvent en revanche dans une vision partagée de la nécessité que les services sociaux ne constituent pas une trop lourde charge pour l'ensemble de l'économie et dans la conscience aigüe que tel est aujourd'hui le cas. De ce fait, le « conditionnalisme » de ce groupe implique que l'extension des services sociaux soit soumise à la condition qu'ils ne représentent pas une contrainte trop prégnante sur l'ensemble de l'économie nationale. L'une des raisons en serait, au-delà des motifs économiques, que les solidaristes conditionnalistes sont souvent critiques des effets, fréquemment jugés pervers, de l'aide sociale bien que, d'un pays à l'autre, ils soient plutôt sensibles à tel de leur défaut plutôt qu'à tel autre. En revanche et à l'exception de la Suisse pour les institutions politiques et juridiques, les conditionnalistes sont en général plutôt satisfaits de leurs institutions publiques.

Alors que dans l'ensemble, les conditionnalistes sont attachés à la religion et au respect des traditions, leur attitude à l'égard de l'immigration varie d'une disposition favorable en Espagne, où

s'esquisse une préférence en faveur des migrants de même origine ethnique, en Grande-Bretagne et en Pologne, à une attitude plus nettement hostile en France et en Suisse. L'attitude à l'égard d'autrui est également variable³¹.

3.1.4. Les minimalistes

Les minimalistes des pays étudiés sont souvent des individus de 30-44 ans à l'exception de la Pologne où les individus ont plutôt entre 45 et 59 ans (tableau 7). Ils sont plus rarement immigrés que dans les autres groupes. Les minimalistes britanniques regroupent le plus de personnes de 30-44 ans. Ils sont plutôt britanniques d'origine. Nombre d'entre eux sont des ouvriers non qualifiés. Une grande proportion des minimalistes vit dans des villages. Les minimalistes espagnols en revanche constituent le cluster comprenant le plus grand nombre d'étudiants. Logiquement, ils regroupent le plus de jeunes mais aussi d'individus de 30-44 ans et d'hommes. Les catégories supérieures et les diplômés du supérieur y sont surreprésentés. Les minimalistes français regroupent surtout des hommes, des membres des catégories supérieures et des catégories très diplômées, des personnes de 30-44 ans, d'origine française et résidant dans des grandes villes. Les minimalistes suisses dessinent un type parmi lequel les salariés du privé, plutôt employés, n'ayant pas dépassé le premier cycle du secondaire sont bien représentés. En Pologne enfin, salariés du privé, cadres supérieurs ou employés, diplômés du supérieur et personnes âgées de 45 à 59 ans sont surreprésentés parmi les minimalistes. Le vote des minimalistes se porte, de façon générale, soit vers la droite (à l'exception de la Suisse) soit vers le centre de l'échiquier politique³².

31. Les Espagnols se montrant confiants, alors que les Suisses se révèlent plutôt méfiants.

32. Les minimalistes britanniques votent de façon prédominante pour le parti conservateur, les espagnols pour le Parti populaire espagnol ainsi que pour les partis catalans. Les préférences politiques des minimalistes français ne les distinguent pas de la moyenne. Les minimalistes suisses privilégient à égalité le parti socialiste ou l'union démocratique du centre (parti de droite), à 24 %, puis le parti chrétien démocrate. Les minimalistes polonais enfin votent majoritairement pour le parti démocrate.

L'attachement à la religion et aux traditions de ce groupe est moins net : les Britanniques sont sensibles aux traditions mais pas à la religion. C'est l'inverse en Espagne. Les minimalistes suisses et polonais sont, pour leur part, peu soucieux des traditions.

Tableau 7. Attitudes des minimalistes dans les cinq pays

	GBR	FRA	CHE	POL	ESP
Quelques caractéristiques socio-démographiques (en % des enquêtés de chaque pays)					
<i>Activité</i>					
Actifs occupés	62	59	59	53	59
Salariés du public	25	23	25	34	15
<i>Catégorie socioéconomique</i>					
Catégories supérieures	31	40	31	25	18
Employés	27	23	31	19	19
Indépendants	4	5	7	13	10
Ouvriers	31	18	17	29	35
<i>Niveau d'éducation</i>					
Au plus enseignement obligatoire	43	25	18	44	57
Diplômés du supérieur	28	44	22	21	20
<i>Origine migratoire</i>					
Nés dans le pays de parents nés dans le pays	88	86	70	98	92
<i>Lieu de résidence</i>					
Ville ou banlieue	23	33	17	26	26
Village	26	34	56	42	45
Sentiment religieux et tradition					
<i>Avez-vous déjà eu le sentiment d'appartenir à une religion ?</i>					
oui	43	49	68	93	74
<i>Les traditions sont importantes, essaie de suivre les coutumes transmises par la religion et la famille</i>					
comme moi	59	25	45	66	42
un peu comme moi	29	48	38	29	44
pas comme moi	12	28	18	6	14
Total	100	100	100	100	100
Solidarité chaude					
<i>Les prestations sociales incitent les gens à moins prendre soin les uns des autres</i>					
Accord	67	38	41	28	23
Ni d'accord, ni pas d'accord	21	28	26	19	24
Désaccord	13	34	33	53	52
Total	100	100	100	100	100
<i>Les prestations sociales incitent les gens à moins se prendre en charge eux-mêmes et leur famille</i>					
Accord	67	43	32	26	16
Ni d'accord, ni pas d'accord	19	24	28	21	22
Désaccord	14	34	40	53	62
Total	100	100	100	100	100
Effets des aides sociales					
<i>Les prestations sociales font peser une trop lourde charge sur l'économie</i>					
Accord	67	49	33	18	43
Ni d'accord, ni pas d'accord	19	24	31	30	33
Désaccord	13	26	36	52	23
Total	100	100	100	100	100
<i>Les prestations sociales coûtent trop cher aux entreprises en impôts et en charges</i>					
Accord	67	55	37	33	49
Ni d'accord, ni pas d'accord	23	23	30	29	36
Désaccord	11	22	32	38	16
Total	100	100	100	100	100
<i>Les salariés font souvent semblant d'être malades pour pouvoir rester chez eux</i>					
Accord	75	19	33	43	43
Ni d'accord, ni pas d'accord	16	22	32	29	23
Désaccord	9	59	35	28	34
Total	100	100	100	100	100
Conceptions de la justice					
<i>De grandes différences de revenus entre les gens sont acceptables pour récompenser convenablement les différences de talents et d'efforts de chacun</i>					
Accord	73	55	56	65	53
Ni d'accord, ni pas d'accord	12	18	21	19	23
Désaccord	15	27	23	16	24
Total	100	100	100	100	100
<i>Pour qu'une société soit juste, les différences de niveau de vie entre les gens devraient être faibles</i>					
Accord	42	56	62	56	73
Ni d'accord, ni pas d'accord	22	17	28	30	21
Désaccord	36	26	10	13	6
Total	100	100	100	100	100

Lecture : 73 % des solidaristes minimalistes britanniques acceptent des différences de revenus afin de récompenser le talent ou l'effort, c'est le cas de 55 % des solidaristes minimalistes français.

Champ: ensemble des répondants à l'enquête en Grande-Bretagne, en France, en Suisse, en Pologne et en Espagne. Source: European Social Survey, vague 4. (<http://www.europeansocialsurvey.org/>). Traitements statistiques effectués par les auteurs.

Le profil des minimalistes est moins tranché en France et en Pologne que dans les autres pays. Les conceptions morales et représentations de la justice sociale des minimalistes présentent moins de convergences en Grande-Bretagne, Espagne et France que celles des maximalistes, des raisonnables ou des libéraux. L'idéal-type du *cluster* est offert par le groupe britannique. Les minimalistes britanniques sont les plus défavorables à une prise en charge des chômeurs par l'État et les plus favorables à une diminution de l'imposition finançant l'aide sociale. Cependant c'est en Pologne que l'on trouve une majorité de minimalistes.

Le minimalisme de ce groupe s'explique par une conception de la solidarité sociale fondée, à des degrés divers, sur les piliers de l'État-providence (alors que les solidaristes conditionnalistes se montrent, pour leur part, fermement attachés à la solidarité chaude). Les minimalistes s'affirment convaincus, à la quasi-unanimité, de la responsabilité de l'État en matière de préservation du niveau de vie des personnes âgées et de l'accès à la santé pour tous³³. Cette représentation de la cohésion sociale est très nette en Espagne, évidente en Grande-Bretagne et en Pologne, mais plus nuancée en France. Quatre des cinq pays sont favorables à une prise en charge collective des chômeurs, les minimalistes britanniques faisant en l'occurrence figure d'exception.

Les minimalistes, en particulier britanniques et suisses, tendraient à privilégier la fonction sécuritaire de l'État sur sa mission sociale mais cette tendance est moins marquée chez les minimalistes français (qui doutent que l'État doive être un État fort) ou les minimalistes polonais qui sont moins nombreux que les autres Polonais à défendre cette conception d'un État fort. En Espagne également, les minimalistes sont faiblement interventionnistes et étatistes.

Ce groupe n'endosse pas une conception de la justice sociale très distincte³⁴ quoique les minimalistes soient plutôt non égalitaristes ainsi qu'on le perçoit nettement en Grande-Bretagne et en

33. Les minimalistes britanniques sont défavorables à une prise en charge des chômeurs par l'État, alors que telle n'est pas la position des minimalistes suisses et espagnols (le taux de chômage étant d'ailleurs très élevé en Espagne). En revanche, les minimalistes espagnols, du fait d'une préférence nationale fortement marquée pour la solidarité institutionnalisée, sont favorables à des prérogatives plus étendues de l'État social.

34. Comme le cas français permet de le saisir.

Espagne³⁵. On ne peut pas non plus leur imputer une attitude commune sur la question du libéralisme économique (à la différence des solidaristes conditionnalistes)³⁶. Leur représentation de la cohésion sociale s'ordonne autour des piliers de l'État-providence, d'un souci de la pauvreté et d'un éventail limité d'aides sociales, lesquelles font souvent, de leur part, objets de critiques. Les minimalistes ont en effet en commun, dans les pays étudiés, une attitude négative à l'égard des effets de l'aide sociale (sauf peut-être en Pologne) et une disposition critique s'agissant des institutions publiques et politiques³⁷. Ils sont également sceptiques sur la nature humaine. Enfin, les minimalistes britanniques et espagnols se distinguent aussi par une appréciation négative du phénomène migratoire³⁸.

3.1.5. Les libéraux

Les libéraux regroupent dans les cinq pays le plus d'indépendants (tableau 8). Ils sont rarement diplômés du supérieur. En Grande-Bretagne, il s'agit du *cluster* où l'on trouve le plus de femmes, d'indépendants, d'employés et d'ouvriers non qualifiés, de personnes de 30-44 ans, dont le niveau d'éducation a rarement dépassé la fin de la scolarité obligatoire, de personnes d'origine immigrée ou mixte. Les libéraux espagnols présentent la proportion la plus importante d'indépendants. Les catégories supérieures y sont surreprésentées ainsi que les hommes et les personnes de 30-44 ans. S'y rassemblent aussi plutôt les individus les plus diplômés ou ayant un niveau d'éducation moyen (secondaire ou post-secondaire). Ils sont souvent immigrés de première génération. Les indépendants et les personnes qui n'ont pas dépassé la scolarité obligatoire sont également fortement représentés dans ce groupe en France. Les libéraux suisses sont plus souvent des hommes, suisses d'origine. Les libéraux polonais

35. Alors que les minimalistes britanniques et français sont méritocrates, les Suisses ne le sont pas. Les minimalistes suisses semblent concevoir l'État social comme un relais de la « solidarité chaude », les minimalistes espagnols étant davantage soucieux d'aider les gens dans le besoin. Les minimalistes britanniques sont en revanche plus attachés à la « solidarité chaude » mais rien de tel ne se dessine du côté polonais par exemple.

36. Puisque les minimalistes britanniques et espagnols se laissent convaincre par l'argument libéral (du poids des aides sociales sur l'économie) mais tel est bien moins le cas des Français.

37. Bien que les Britanniques témoignent d'une certaine satisfaction concernant la santé et l'éducation, les Polonais se montrent plutôt confiants dans la police et satisfaits du fonctionnement de la démocratie. Les Français manifestent une indifférence critique.

38. Les Français sont, sur cette question, plus positifs, les Suisses ayant un jugement qui ne se distingue pas de la moyenne.

Tableau 8. Attitudes des libéraux dans les cinq pays

	GBR	FRA	CHE	POL	ESP
Quelques caractéristiques socio-démographiques (en % des enquêtés de chaque pays)					
Activité					
Actifs occupés	54	53	62	57	58
Salariés du public	24	22	24	37	8
Catégorie socioéconomique					
Catégories supérieures	22	29	37	38	18
Employés	34	24	19	16	13
Indépendants	6	8	7	15	19
Ouvriers	30	20	21	17	34
Niveau d'éducation					
Au plus enseignement obligatoire	59	37	13	23	52
Diplômés du supérieur	18	28	28	32	24
Origine migratoire					
Nés dans le pays de parents nés dans le pays	70	82	73	96	86
Lieu de résidence					
Ville ou banlieue	37	32	14	33	35
Village	15	34	58	28	35
Sentiment religieux et tradition					
Avez-vous déjà eu le sentiment d'appartenir à une religion ?					
oui	40	54	74	88	68
Les traditions sont importantes, essaie de suivre les coutumes transmises par la religion et la famille					
comme moi	47	33	50	58	46
un peu comme moi	33	41	37	37	45
pas comme moi	20	26	14	5	9
Total	100	100	100	100	100
Solidarité chaude					
Les prestations sociales incitent les gens à moins prendre soin les uns des autres					
Accord	67	59	62	57	42
Ni d'accord, ni pas d'accord	22	23	21	27	32
Désaccord	11	18	17	17	26
Total	100	100	100	100	100
Les prestations sociales incitent les gens à moins se prendre en charge eux-mêmes et leur famille					
Accord	61	68	59	70	29
Ni d'accord, ni pas d'accord	22	18	19	18	29
Désaccord	17	14	22	12	42
Total	100	100	100	100	100
Effets des aides sociales					
Les prestations sociales font peser une trop lourde charge sur l'économie					
Accord	63	65	52	65	42
Ni d'accord, ni pas d'accord	24	24	24	22	38
Désaccord	13	11	24	13	20
Total	100	100	100	100	100
Les prestations sociales coûtent trop cher aux entreprises en impôts et en charges					
Accord	52	70	47	69	48
Ni d'accord, ni pas d'accord	36	20	25	19	32
Désaccord	12	10	29	12	20
Total	100	100	100	100	100
Les salariés font souvent semblant d'être malades pour pouvoir rester chez eux					
Accord	69	40	41	63	47
Ni d'accord, ni pas d'accord	21	28	18	19	32
Désaccord	10	32	42	19	21
Total	100	100	100	100	100
Conceptions de la justice					
De grandes différences de revenus entre les gens sont acceptables pour récompenser convenablement les différences de talents et d'efforts de chacun					
Accord	59	57	63	78	51
Ni d'accord, ni pas d'accord	28	18	19	13	30
Désaccord	13	24	17	9	19
Total	100	100	100	100	100
Pour qu'une société soit juste, les différences de niveau de vie entre les gens devraient être faibles					
Accord	34	51	61	46	62
Ni d'accord, ni pas d'accord	25	21	23	24	32
Désaccord	41	28	15	30	6
Total	100	100	100	100	100

Lecture : 59 % des solidaristes libéraux britanniques acceptent des différences de revenus afin de récompenser le talent ou l'effort, c'est le cas de 57 % des solidaristes libéraux français.

Champ: ensemble des répondants à l'enquête en Grande-Bretagne, en France, en Suisse, en Pologne et en Espagne. Source: European Social Survey, vague 4. (<http://www.europeansocialsurvey.org/>). Traitements statistiques effectués par les auteurs.

enfin regroupent le plus grand nombre d'actifs occupés à l'enquête et se distinguent comme le *cluster* comprenant le plus de catégories supérieures du salariat et d'indépendants. Les ouvriers sont, en revanche, sous-représentés. Les libéraux polonais sont plutôt des hommes, jeunes (qui ont entre 15 et 44 ans). Ils se caractérisent par un niveau d'éducation moyen ou supérieur, et habitent préférentiellement les grandes ou les petites villes. Les libéraux constituent le cluster le plus divers et le plus hétérogène quant à ses caractéristiques socio-démographiques.

Aucune homogénéité politique réelle ne se dessine non plus parmi eux : les libéraux britanniques votent plutôt pour le parti travailliste et pour les conservateurs (quoiqu'ils soient les plus nombreux en Grande-Bretagne à ne se déclarer proches d'aucun parti). Les libéraux espagnols votent préférentiellement pour le parti socialiste ainsi que pour les partis catalans. Les libéraux suisses votent à droite, en faveur de l'Union Démocratique du Centre (32 %) et du parti radical-démocratique (parti traditionnel libéral de droite, 23 %). Les libéraux français privilégient plutôt la droite (UMP). Les libéraux polonais sont aussi les plus nombreux à se porter vers le parti démocrate. De même, leur attitude à l'égard de la religion et des traditions du pays est partagée. On note un fort sentiment d'appartenance religieuse en France et en Suisse mais il s'efface en Pologne, en Grande-Bretagne et en Espagne, cette différence pouvant s'expliquer par les caractéristiques sociodémographiques du cluster libéral de ces derniers pays.

Le profil idéal-typique des représentations libérales de la cohésion sociale est donné par les libéraux polonais (et, dans une mesure approchante, par les Suisses). Les libéraux constituent, à travers les cinq pays, un groupe relativement homogène caractérisé par la conviction que le champ des responsabilités de l'État ou des institutions publiques, en matière de solidarité sociale, doit être restreint³⁹. C'est en Suisse qu'ils se révèlent les plus nombreux.

Comment se caractérise le libéralisme de ce *cluster* ? S'agit-il d'un libéralisme économique, d'un libéralisme de la dérégulation

39. Des différences sont notables toutefois : les libéraux espagnols estiment que l'État doit s'engager à l'égard des chômeurs, les libéraux suisses et polonais qu'il doit soutenir les familles de personnes malades. Ils sont en Pologne favorables à une diminution des impôts finançant l'aide sociale mais pas en Espagne.

et du non-interventionnisme de l'État, d'un libéralisme promouvant la liberté de circulation ? Quels sont les points communs du groupe qui se distingue comme libéral dans chacun des pays étudiés ? Le libéralisme, qui s'esquisse lorsque sont en jeu les représentations de la cohésion sociale, se constitue autour d'une conception méritocratique de la justice – toutefois moins marquée en Grande-Bretagne⁴⁰ – pour laquelle de grandes différences de revenu sont acceptables, si elles récompensent les talents et les efforts individuels. Les libéraux ont donc une faible aversion pour des inégalités de revenus importantes et ne sont le plus souvent pas égalitaristes – bien qu'en Grande-Bretagne, ils soient attachés à l'égalité des chances et à l'égalité de traitement (ce qui n'est pas toujours le cas ailleurs). Leur conception de la cohésion sociale est motivée par un double attachement à un État social minimal ainsi qu'au libéralisme économique, et se justifie par une préférence marquée pour la méritocratie.

Leur libéralisme s'entend donc avant tout comme une préférence pour un État minimal dans le domaine social car il arrive, comme en Grande-Bretagne (mais pas en Espagne par exemple), qu'ils soient attachés à la mission sécuritaire de l'État. Cette disposition est très nette en Pologne où, sur l'ensemble des variables les interrogeant sur les responsabilités sociales de l'État, ils endossent l'attitude la plus négative. Ils sont par exemple les seuls à répondre négativement à la responsabilité de l'État en matière d'accès aux soins de santé. Ils récusent également le rôle de celui-ci s'agissant de l'aide à la dépendance. Ce libéralisme exprime un souci du non-interventionnisme de l'État. Leur jugement sur l'État social peut s'expliquer doublement, d'abord comme la conséquence d'une appréciation souvent négative concernant les aides sociales mais ensuite aussi comme l'effet d'un individualisme prégnant.

Le libéralisme ici mis en évidence traduit en effet une forme d'individualisme caractérisé, très fortement prononcé en Espagne et en France. Cet individualisme explique, dans certains cas, le faible intérêt (comme en France) ou l'indécision (comme en Espagne) que ces individus manifestent pour les questions de

40. Nos analyses montrent que le groupe des libéraux en Grande-Bretagne ne constitue pas un bastion du libéralisme le plus radical mais que l'idéologie libérale sous-tend l'ensemble des réponses données dans le pays sur la solidarité institutionnalisée.

justice sociale redistributive. Les libéraux des pays étudiés défendent donc un principe de responsabilité (ou de responsabilisation) individuelle, dans le domaine social, tenant ferme que chacun doit parvenir à se débrouiller soi-même et à subvenir seul à ses besoins. Leur attitude à l'égard de la cohésion sociale est minimale. Ils sont plutôt défavorables à une solidarité institutionnalisée. À l'exception de la Suisse, les libéraux des pays étudiés font preuve d'un attachement à la « solidarité chaude » et tendraient donc à privilégier celle-ci au détriment de la solidarité institutionnalisée.

Leur jugement concernant les conséquences économiques et sociales des aides sociales est souvent très négatif (voire le plus négatif dans chaque pays). Il s'explique notamment par l'appréciation péjorative récurrente des institutions publiques et politiques du pays, celle des libéraux espagnols étant la moins tranchée. La conscience des comportements de passager clandestin pèse également sur la prévention des libéraux à l'égard de l'État social.

On peine toutefois à trouver, dans les pays étudiés, un libéralisme militant et traduisant une conviction idéologique ferme (en particulier en Grande-Bretagne et en Espagne), la France et la Pologne⁴¹ surtout pouvant faire figure d'exception dans ce tableau. De façon récurrente, les libéraux critiquent le poids des aides sociales sur la macroéconomie, marquant ainsi leur libéralisme économique⁴². C'est en France, en Suisse et en Pologne que l'on trouve l'adhésion la plus prononcée à une forme de libéralisme économique. Néanmoins la préférence pour un État social minimal est plus fondamentale, dans les convictions libérales s'exprimant dans ces *clusters*, que la défense d'un certain libéralisme économique.

Les libéraux enfin sont souvent défavorables à l'immigration et jugent négativement ses effets pour leur pays. Les libéraux britanniques sont les plus indécis sur la question certainement pour des raisons culturelles mais aussi du fait de la forte proportion de

41. Ainsi les libéraux polonais sont les plus nombreux, en Pologne, à récuser et à mettre en doute le fait que les personnes réellement dans le besoin ne se voient pas offrir des services sociaux suffisants, et à penser que le service de garde d'enfants est bon. Ils manifestent une certaine confiance dans le personnel de l'administration fiscale et médicale. Ils jugent toutefois très majoritairement que le service de santé est mauvais en Pologne – ce qui explique la conviction que l'État devrait se désengager dans le domaine.

42. Les libéraux polonais sont massivement favorables à une diminution des prélèvements sociaux alors que les libéraux espagnols sont très réticents à cette diminution.

personnes d'origine immigrée dans ce *cluster*. La position des libéraux espagnols, en matière d'immigration, est soit comparable à celle des autres Espagnols soit plus positive – à la fois que d'autres groupes en Espagne mais surtout que les libéraux des autres pays étudiés. À l'exception de l'Espagne et, partiellement, de la Pologne, le libéralisme de ce *cluster* (dans les trois autres pays) ne prône donc pas la liberté de circulation. On peut faire l'hypothèse que l'attitude des libéraux en matière d'immigration et d'aides sociales est le fruit d'une méfiance affirmée à l'égard d'autrui, tout particulièrement en France.

3.2. Les types, un cadre explicatif heuristique

Afin de tester le potentiel explicatif des types ci-dessus présentés concernant d'autres aspects des représentations sociales, nous avons construit des modèles les mettant en relation avec cinq variables, certaines interrogeant l'effet des aides sociales sur la propension des individus à « prendre soin les uns des autres », sur l'économie et les entreprises, d'autres évoquant le rôle de l'immigration sur la culture nationale. Deux d'entre elles suggèrent en outre des conceptions de la société juste : « De grandes différences de revenus entre les gens sont acceptables pour récompenser convenablement les différences de talents et d'efforts de chacun » ; « Pour qu'une société soit juste, les différences de niveau de vie entre les gens devraient être faibles ». Cette dernière variable ainsi que celle interrogeant les effets économiques néfastes de l'aide sociale constituent des lignes de clivage fortes des représentations de la cohésion sociale et d'une société juste. Nous y accorderons une attention spécifique⁴³. Cette analyse permet d'aller au-delà de la mise en évidence de traits communs et de différences entre les types de représentations de la cohésion sociale, émergeant au sein des cinq pays. Elle contribue à l'appréciation, toutes choses égales par ailleurs, de la relation (ou liaison) entre ces représentations typiques et deux variables pertinentes pour le domaine traité.

Dans chacun des deux modèles retenus, nous avons pris en compte outre les types de représentation de la cohésion sociale, les

43. L'ensemble de ces modèles demeure à la disposition des lecteurs. Nous n'en présentons ici que deux pour ne pas alourdir le texte. Dans chacun des modèles, les analyses ont été réalisées séparément et indépendamment pour chacun des cinq pays.

variables socioéconomiques classiques présentes dans l'enquête (l'âge, le sexe, le niveau d'éducation, l'origine migratoire, l'activité professionnelle et le statut). Les types sont plus fortement associés, *ceteris paribus*, aux réponses à ces variables que ne le sont les caractéristiques socioéconomiques, si ce n'est pour l'Espagne dans le modèle 1 (tableau 9a), ces représentations typiques se distinguant clairement les unes des autres⁴⁴.

Ainsi, une corrélation forte se dessine entre les types de représentations de la cohésion sociale et l'appréciation de la faiblesse des écarts de niveau de vie, comme condition d'une société juste (modèle 1, tableau 9a). Elle est particulièrement nette en Espagne, pour le groupe des maximalistes, suivi des raisonnables puis des conditionnalistes, ces derniers partageant une position comparable aux libéraux, en la matière. En Grande-Bretagne, cette conviction demeure présente chez les maximalistes. La convergence des attitudes et des représentations de la cohésion sociale, avec celle concernant la société juste, est comparable pour les conditionnalistes et les solidaristes raisonnables, d'une part, ainsi que pour les minimalistes et les libéraux, d'autre part. Les maximalistes français – comme les maximalistes suisses⁴⁵ – sont les plus convaincus qu'une société n'est juste qu'à condition que les écarts de niveau de vie soient étroits. Ce constat se retrouve pour les solidaristes raisonnables français, alors qu'il est moins fort et moins significatif du côté des minimalistes et des conditionnalistes de ce pays. En revanche, en Pologne, ce sont les solidaristes raisonnables qui assument le plus cette représentation de la société juste, suivis en cela par les maximalistes puis par les conditionnalistes. Ainsi les individus nourrissant une représentation « maximaliste » de la cohésion sociale sont également toujours ceux qui estiment que la justice sociale passe par de faibles différences de niveaux de vie⁴⁶. À l'inverse, les minimalistes se présentent comme le groupe d'individus partageant le plus les convictions des libéraux – lesquels rejettent cette conception de la justice –, alors que les solidaristes

44. Concernant l'Espagne, des différences d'attitudes et de représentations se notent entre les types, lorsqu'il est question de penser la justice sociale, en privilégiant de faibles écarts de revenu, alors que ces différences tendent à s'effacer lorsque les Espagnols sont interrogés sur les effets économiquement négatifs de l'aide sociale.

45. Aucune corrélation remarquable ne se note entre les réponses à cette variable et les types de représentation de la cohésion sociale en Suisse.

46. Quoiqu'en Pologne, les solidaristes raisonnables se montrent encore plus convaincus de cette idée.

raisonnables tendent en général à endosser les convictions des maximalistes (si ce n'est en Suisse).

Les individus révèlent donc, selon le type de représentation de la cohésion qu'ils assument, des attitudes différentes et statistiquement significatives, quoique plus ou moins marquées d'un type à l'autre, concernant cette appréciation de la justice sociale. Nous verrons que tel est également le cas lorsqu'ils jugent des coûts économiques de la solidarité sociale. Ces représentations typiques de la cohésion ont donc des effets remarquables sur d'autres dimensions des jugements sociaux.

D'un point de vue sociodémographique, ces représentations d'une société juste sont faiblement marquées par l'origine nationale ou migratoire, l'activité professionnelle, le statut (si ce n'est en Grande-Bretagne où les salariés du public présentent un attachement légèrement plus prononcé à cette représentation de la société juste que les autres). Notons que les cadres supérieurs, en particulier en Pologne, affirment un désaccord plus net à l'égard de cette conception de la justice sociale, à l'exception toutefois de la Grande-Bretagne. Cette prévention anime également les jeunes espagnols, alors que les femmes britanniques et françaises adhèrent davantage à une représentation égalitaire de la société juste. On relève également peu de différences selon le niveau d'éducation, si ce n'est pour les diplômés du supérieur polonais et suisses, sensiblement plus attachés à des conceptions égalitaristes. Enfin, en matière de lieu de vie, on note que l'adhésion à cette représentation de la société juste est plus forte en dehors des grandes villes espagnoles, alors qu'elle est nettement rejetée dans les villes moyennes françaises et dans les banlieues polonaises (mais avec un coefficient faiblement significatif).

Les résultats esquissés précédemment, à partir des représentations typiques de la cohésion, se retrouvent lorsqu'est envisagée l'appréhension du coût et du poids économiques des aides sociales.

La relation entre conceptions typiques de la cohésion et représentations de l'impact des prestations sociales est étroite et significative, à l'exception notable de l'Espagne. En effet, les Espagnols, quelle que soit leur interprétation de la cohésion sociale, se révèlent faiblement convaincus du poids de ces aides sur l'économie (voir aussi les tableaux 4 à 8). La récusation du coût des

prestations sur cette dernière est très fortement exprimée en France, en Pologne et en Suisse par les maximalistes – ce qui est cohérent avec les représentations de la cohésion sociale de ce type – bien qu'elle s'exprime plus fortement chez les raisonnables britanniques. À l'autre extrémité du spectre des représentations de la cohésion sociale, les conditionnalistes partagent, de façon générale sur la question du coût des aides, une perspective proche de celle des libéraux, si l'on excepte la Pologne. Dans ce pays, un net clivage distingue les positions sur cette question des types maximalistes, raisonnables, minimalistes, conditionnalistes, d'un côté, de celles des libéraux, de l'autre.

La récusation de ce coût est la plus nettement exprimée par les maximalistes, en France, en Suisse et en Pologne, alors qu'en Grande-Bretagne, ce sont les solidaristes raisonnables qui portent le plus cette récusation, toutefois suivis en cela par les maximalistes. À l'inverse, seuls les minimalistes français et polonais adhèrent à la conviction de cette charge.

D'un point de vue sociodémographique, comme pour la représentation d'une société juste, l'appréhension et les représentations des effets de l'aide sociale sont, *ceteris paribus*, faiblement marquées par la position socioéconomique, par l'activité professionnelle ou par l'origine nationale et migratoire. Ces représentations varient également peu selon l'âge et le sexe des répondants, si ce n'est en France et en Pologne, où les jeunes sont les plus nombreux à s'inquiéter des coûts sur l'économie du système social (avec des coefficients faiblement significatifs toutefois), et en Suisse où les femmes se montrent peu convaincues de ces effets délétères. De même, cette conviction – plutôt économiquement favorable à un système social généreux – est présente chez les individus les plus diplômés des quatre pays, à l'exception notable des Polonais. Elle se manifeste en revanche fortement en France et en Grande-Bretagne. Elle est également présente chez les salariés du public français. Enfin, le lieu de résidence a un effet notable en Grande-Bretagne, où les habitants des banlieues, des campagnes et des villes moyennes témoignent, à l'inverse, d'une inquiétude à l'égard du poids des aides sociales sur l'économie.

Tableau 9a. Modèle 1. Explication du point de vue « Dans société juste, les différences de niveau de vie doivent être faibles »

(Modèle logit binomial : accord vs désaccord, sans opinion ou ne sait pas)

	ESP	GBR	FRA	CHE	POL	
Intercept	0,51**	-0,78***	0,25	1,40***	0,50	
Cluster	Providentialistes raisonnables	0,93***	0,49*	0,79***	0,18	1,16***
	Solidaristes minimalistes	0,31	0,28	0,30*	-0,07	0,24
	Solidaristes maximalistes	1,33***	0,91***	0,87***	0,99***	0,96***
	Solidaires conditionnels	0,59**	0,53*	0,36*	0,28	0,59*
	<i>Libéraux (réf.)</i>	0	0	0	0	0
Age	15-29 ans	-0,48*	-0,01	0,04	-0,11	-0,28
	30-44 ans	-0,22	0,04	-0,17	-0,18	-0,10
	45-59 ans (réf.)	0	0	0	0	0
	60 ans et plus	0,03	0,14	0,23	-0,16	-0,02
Sexe	<i>Hommes (réf.)</i>	0	0	0	0	0
	Femmes	0,11	0,27**	0,31**	-0,05	0,23
Niveau d'éducation	<i>Primary or lower secondary (réf.)</i>	0	0	0	0	0
	Upper secondary or post secondary	-0,06	0,23*	-0,02	-0,29	-0,13
	Tertiary	0,25	0,02	-0,24	-0,63**	-0,84***
Origine migratoire	<i>Originaire du pays (réf.)</i>	0	0	0	0	0
	Parents étrangers	-0,98	0,12	-0,29	-0,03	-0,66
	Immigrés	0,26	-0,13	-0,06	0,30	-0,49
	Origine mixte	0,44	0,19	0,46	0,11	1,43
Activité	<i>Actifs (réf.)</i>	0	0	0	0	0
	Chômeurs	0,57	-0,03	-0,29	0,11	0,25
	Étudiants	0,44	-0,02	0,02	-0,40	-0,07
	Inactifs	-0,02	0,23	0,18	0,06	0,27
Statut	<i>Privé (réf.)</i>	0	0	0	0	0
	Public	0,09	0,30**	0,11	0,14	0,00
	Autre	0,13	0,08	-0,24	0,05	-0,11
Catégorie socioéconomique (EGP)	I-II Catégories supérieures	-0,59**	-0,15	-0,53**	-0,54*	-0,71**
	III Employés	-0,20	-0,11	-0,12	-0,15	-0,52*
	IV Indépendants	-0,34	-0,19	0,12	-0,20	-0,42
	V Techniciens	0,44	0,06	-0,18	0,03	-0,25
	VI Ouvriers qualifiés	0,04	0,09	0,01	-0,01	-0,40
	VII Ouvriers peu qualifiés (réf.)	0	0	0	0	0
	Autres	-0,24	0,02	-0,03	-0,16	-0,18
Lieu de résidence	<i>A big city (réf.)</i>	0	0	0	0	0
	Suburbs or outskirts of big city	0,59*	-0,06	-0,28	-0,15	-0,62*
	Town or small city	0,44**	-0,20	-0,36**	-0,37	-0,01
	Country village	0,57***	-0,22	-0,14	-0,27	0,33*
G2	1865,3	2976,0	2540,7	1993,8	1542,0	
DF	27	27	27	27	27	
D'Effectifs	2064	2208	1977	1617	1309	

* = significatif à 0,10 ; ** = significatif à 0,05 ; *** = significatif à 0,01.

Lecture: La chance relative d'un solidariste raisonnable espagnol, français ou polonais de penser que, dans une société juste, les différences de revenus doivent être faibles plutôt que de ne pas le penser est significativement plus élevée que celle de libéraux de ces pays. L'écart est faible et peu significatif en Grande-Bretagne. En revanche, seuls les maximalistes suisses se distinguent des libéraux de leur pays.

Champ: Ensemble des répondants à l'enquête en Espagne, en Grande-Bretagne, en France, en Suisse et en Pologne. Source: European Social Survey, vague 4. (<http://www.europeansocialsurvey.org/>). Traitements statistiques effectués par les auteurs.

Tableau 9b. Modèle 2. Appréciation des coûts des aides sociales : elles ne pèsent ni sur l'économie, ni sur les entreprises

(Modèle logit binomial : accord vs désaccord, sans opinion ou ne sait pas)

	ESP	GBR	FRA	CHE	POL	
Intercept	-2,17***	-3,41***	-3,58**	-2,13***	-3,07	
Cluster	Providentialistes raisonnables	0,20	1,84**	1,87***	1,21***	1,94***
	Solidaristes minimalistes	-0,35	0,35	1,42***	0,57**	1,97***
	Solidaristes maximalistes	0,51	1,74**	2,42***	1,68***	2,04***
	Solidaires conditionnels	-0,07	0,50	0,59	0,17	1,14*
	<i>Libéraux (réf.)</i>	0	0	0	0	0
Age	15-29 ans	-0,31	-0,21	-0,63*	-0,06	-0,50*
	30-44 ans	-0,15	-0,10	-0,29	-0,02	-0,24
	45-59 ans (réf.)	0	0	0	0	0
	60 ans et plus	-0,40	-0,06	0,06	-0,20	-0,13
Sexe	<i>Hommes (réf.)</i>	0	0	0	0	0
	Femmes	-0,09	-0,25	-0,19	-0,51	0,11
Niveau d'éducation	<i>Primary or lower secondary (réf.)</i>	0	0	0	0	0
	Upper secondary or post secondary	0,26	0,54	0,23	0,34	0,34
	Tertiary	0,54*	1,20***	0,90***	0,72**	0,38
Origine migratoire	<i>Originaire du pays (réf.)</i>	0	0	0	0	0
	Parents étrangers	-12,15	-0,55	-0,67	0,02	-0,61
	Immigrés	-1,27	-0,04	0,25	0,00	0,57
	Origine mixte	0,13	0,17	-0,28	-0,37*	-1,00
Activité	<i>Actifs (réf.)</i>	0	0	0	0	0
	Chômeurs	0,12	0,35	0,40	0,40	0,41
	Étudiants	0,07	0,15	0,08	-0,39	0,55
	Inactifs	-0,13	0,22	-0,05	0,28	0,10
Statut	<i>Privé (réf.)</i>	0	0	0	0	0
	Public	-0,10	0,39*	0,47***	0,08	-0,03
	Autre	-0,04	0,42	-0,27	0,15	-0,30
Catégorie socioéconomique (EGP)	I-II Catégories supérieures	0,18	0,29	0,22	0,38	-0,21
	III Employés	0,48*	0,10	0,07	0,52	-0,28
	IV Indépendants	0,00	-0,20	-0,51	-0,66	-0,47
	V Techniciens	0,08	-0,22	-0,12	0,07	0,08
	VI Ouvriers qualifiés	0,11	-0,26	-0,60	-0,38	-0,16
	VII Ouvriers peu qualifiés (réf.)	0	0	0	0	0
	Autres	0,18	0,24	0,16	0,24	-0,19
Lieu de résidence	<i>A big city (réf.)</i>	0	0	0	0	0
	Suburbs or outskirts of big city	0,20	-0,78**	0,26	0,12	0,72
	Town or small city	0,11	-0,85***	-0,05	-0,33	-0,04
	Country village	-0,10	-1,02***	-0,14	-0,27	0,39*
G2		1491,0	1422,1	1309,5	1584,9	1276,4
DF		27	27	27	27	27
Effectifs		2064	2208	1977	1617	1309

* = significatif à 0,10 ; ** = significatif à 0,05 ; *** = significatif à 0,01.

Lecture: La chance relative d'un solidariste raisonnable espagnol, français ou polonais de penser que, dans une société juste, les différences de revenus doivent être faibles plutôt que de ne pas le penser est significativement plus élevée que celle de libéraux de ces pays. L'écart est faible et peu significatif en Grande-Bretagne. En revanche, seuls les maximalistes suisses se distinguent des libéraux de leur pays.

Champ: Ensemble des répondants à l'enquête en Espagne, en Grande-Bretagne, en France, en Suisse et en Pologne. Source: European Social Survey, vague 4. (<http://www.europeansocialsurvey.org/>). Traitements statistiques effectués par les auteurs.

4. Conclusion

L'exploitation de l'ESS 2008 a ainsi permis de mettre en évidence des interprétations typiques de la cohésion sociale dont l'universalité a été montrée par leur permanence à travers les pays considérés ainsi que par le faible déterminisme social les affectant, c'est-à-dire par la faible incidence des caractéristiques sociodémographiques des enquêtés sur ces représentations (sauf peut-être s'agissant des libéraux dont on a vu que les indépendants y étaient surreprésentés). Une constante se dessine toutefois avec la superposition des préférences politiques des types et de leur orientation morale, saisie en termes de solidarité : alors que les maximalistes représentent le *cluster* qui vote le plus à gauche, les libéraux portent leurs votes vers la droite de l'échiquier politique. Cette corrélation confirme encore l'incidence des représentations de la cohésion sociale sur des convictions morales dans d'autres registres.

En dépit de l'effet limité des caractéristiques sociodémographiques sur ces représentations, certaines spécificités nationales jouent un rôle. La nature du tissu urbain, notamment l'existence de petits villages, intervient. De même, le niveau d'éducation des enquêtés ainsi que certaines traditions du pays – en matière d'immigration (récente ou ancienne) – sont des facteurs non négligeables dans les variations de cette typologie.

D'un point de vue comparatif, l'analyse d'ESS a montré que les préoccupations des citoyens relatives à la cohésion sociale et à sa permanence étaient largement partagées à travers l'Europe, en particulier dans des pays de tradition sociale très variée et qui sont entrés dans l'Union européenne à des dates fort différentes. Cette mise en perspective comparative permet d'infirmier une conviction largement répandue en France⁴⁷, d'une spécificité nationale – souvent jugée inopportune – en matière d'interprétation de la cohésion sociale (trop) fortement ancrée, aux yeux des concitoyens, dans les institutions de l'État social traditionnel, dévolues à la santé et à la garantie des retraites. Il apparaît plutôt que c'est en Espagne (et en Pologne) que les institutions de l'État social apparaissent, de façon prévalente, et sont appréhendées comme une instance de régulation cardinale de la cohésion sans que cette pré-

47. Que nous avons également esquissée dans des travaux antérieurs (Guibert Lafaye et Kieffer, 2012).

férence soit pour autant associée à une conception centralisatrice de l'État. En effet, les Espagnols témoignent de l'attachement le plus marqué aux prérogatives de l'État, en matière sociale, en dépit de l'évolution libérale contemporaine de l'économie et des mœurs nationales. La Suisse se singularise par son attachement plus nuancé au rôle de l'État, en particulier en matière de santé. On saisit ici une influence de la structure existante des dispositifs sociaux puisque les services de santé, dans le pays, reposent sur des institutions privées. Ainsi la Suisse est le pays le moins attaché à l'État social – si l'on excepte le maintien d'un certain niveau de vie pour les chômeurs. Faut-il voir dans cette attitude une expression du fédéralisme suisse qui attend davantage des structures cantonales qu'elles prennent en charge les services sociaux, sans que ceux-ci n'incombent à l'État fédéral ? Cette question demanderait à être élucidée plus en détail puisque la France, bénéficiant d'une structure *a contrario* éminemment centralisée, se montre aussi peu attachée que la Suisse, et donc moins que la Grande-Bretagne, aux prérogatives de l'État social dans les domaines de la santé, des retraites, de l'aide à la dépendance et du chômage. Une autre hypothèse expliquerait cette attitude : elle tiendrait en Suisse à un souci pour la conditionnalité des aides et en France à un jugement critique porté sur le fonctionnement actuel de l'État social dans le pays⁴⁸.

La Grande-Bretagne, dont on voudrait qu'elle soit le bastion du libéralisme, offre des surprises. Alors que, d'une part, le très faible attachement des Britanniques au rôle de l'État dans le maintien du niveau de vie des chômeurs reflète la prise en charge actuelle réduite de ces derniers – en comparaison d'autres pays européens –, en revanche, le pays a une position médiane entre deux groupes se confrontant sur le rôle social de l'État, en l'occurrence, les pays « maximalistes », d'un côté, rassemblant l'Espagne et la Pologne et, les pays « minimalistes » ou « conservateurs » (en référence à la terminologie d'Esping-Andersen) de l'autre, associant la Suisse et la France. Les expériences politiques et sociales de ces pays peuvent expliquer les divergences d'interprétation des questions soumises aux enquêtés. La vague 4 d'ESS a eu lieu en 2008, trois ans après les

48. Cette hypothèse peut s'approfondir : l'appréciation que les enquêtés formulent concernant les institutions de l'État social pourrait bien être influencée par la qualité de leur fonctionnement effectif, la perception et le jugement sur la cohésion sociale pouvant être minés par les écueils de celui-ci.

élections du 5 mai 2005 où l'une des questions centrales du scrutin britannique était celle de la réduction des dépenses de l'État, tout en préservant les services publics. Un aspect synchronique – ou peut-être une évolution des attitudes nationales – se trouve certainement reflété dans les réponses des enquêtés d'ESS en Grande-Bretagne.

Concernant la Pologne, il est en revanche manifeste que le passage à l'économie libérale n'a pas effacé l'attachement de la population à une prise en charge publique des services sociaux. L'Espagne et la Pologne qui se distinguent toutes deux par cette conviction sont également marquées par une forte tradition catholique ainsi que par un épisode historique où la structure étatique a joué un rôle extrêmement fort et coercitif. Ces conclusions justifient une réévaluation de la typologie proposée par Esping-Andersen prenant plus largement en compte l'ensemble de l'Europe et la complexité contemporaine du rapport de ces nations aux formes nationales de prise en charge publique des services sociaux. L'étude des représentations individuelles de la cohésion ici menée, à partir d'un panel varié de pays européens, a montré qu'il n'était plus possible de faire référence au cadre théorique tracé par Esping-Andersen pour analyser les conceptions contemporaines de la justice sociale et de ses facteurs.

On notera qu'il n'existe aucune corrélation entre l'attachement exprimé par les populations aux structures de l'État social et leur propension à vouloir contribuer fiscalement à son financement. La Grande-Bretagne dément une nouvelle fois sa réputation libérale puisque les Britanniques sont les plus enclins à accepter une augmentation des prélèvements sociaux – attitude qui peut toutefois se justifier par un niveau actuellement faible des prélèvements. À l'inverse, les Suisses qui sont les moins attachés à la prise en charge publique des prestations sociales sont, avec les Britanniques, les plus disposés à voir leurs impôts augmenter pour les subventionner.

De même, la pénétration nationale de convictions de type libéral, appréhendées à partir de la sensibilité au poids économique des services sociaux et à leurs effets désincitatifs ainsi que par une prévention face à toute augmentation fiscale, ne permet pas d'attribuer distinctement et sans nuance cette idéologie à la Grande-Bretagne (pas plus qu'à la Suisse ou à l'Espagne, les traditions certes

variées d'État social, dans ces deux pays, jouant le rôle de contre-poids à cette influence). Dans sa forme économique, la pénétration du libéralisme serait la plus nette en France alors qu'elle demeure en retrait en Pologne⁴⁹. Ainsi ces analyses permettent de mieux saisir l'écart entre les représentations populaires de la cohésion sociale et les orientations les plus récentes prises par les politiques nationales et européennes de cohésion. Cette distance, mise en évidence dans le cas français, où la prévalence de ces idées s'avère pourtant comparativement importante, se confirme dans les autres pays de l'Union européenne retenus pour cette étude, indépendamment de la structure existante des institutions de l'État social dans leurs frontières respectives, de leurs politiques majoritaires ou de leur date d'intégration dans la construction européenne.

Enfin, et contrairement à ce que l'analyse des *clusters* a pu mettre en évidence, on ne peut identifier, au niveau national, aucun effet d'opposition entre l'attachement aux structures de l'État social comme vecteur de la cohésion sociale et l'importance reconnue aux traditions du pays comme facteur d'homogénéité culturelle. Les pays les plus attachés à l'État social (*i.e.* la Pologne et l'Espagne) sont également les plus soucieux de leurs traditions. De même, on ne peut identifier de corrélation entre la conviction que l'État est vecteur de cohésion sociale et l'attitude nationale à l'égard de l'immigration. Le cas de la Pologne peut certainement être placé à part : la population est extrêmement positive concernant cette dernière mais les flux y sont, comparativement, réduits. Du fait certainement de la nature de son immigration, la Suisse est le pays le plus enclin à juger favorablement de ses phénomènes migratoires. La France, à l'inverse, en est le plus mauvais juge.

Références bibliographiques

Cohn E.S., White S.O., Sanders, J., 2000, « Distributive and procedural in seven nations », *Law and Human Behavior*, 24, pp. 553-580.

Durkheim, É., 1893, *De la division du travail social*, Paris, PUF, 1998.

49. La Pologne se distinguant spécifiquement par une aversion à l'égard de l'augmentation des impôts pour financer l'aide sociale.

- Esping-Andersen, G., 1990, *The Three Worlds of Welfare Capitalism*, Princeton, Princeton University Press ; trad. fr. *Les trois mondes de l'État-providence. Essai sur le capitalisme contemporain*, PUF, Paris, 1999.
- Guibet Lafaye C. et Kieffer, A., 2012, « Interprétations de la cohésion et perceptions du rôle des institutions de l'État social », *Année sociologique*, Paris, PUF, 2012, 62 (1), pp. 195-228.
- Palier, B., 2006, « Refonder la protection sociale, les expériences européennes », *Esprit*, n° 5, mai 2006, pp. 53-76.
- Powell, W. et Dimaggio, J. (dir.), 1991, *The New Institutionalism in Organizational Analysis*, University of Chicago Press.
- Rawls, J., 1971, *Theory of Justice*, Cambridge (Mass.), Belknap Press of Harvard University Press ; tr. fr., *Théorie de la justice*, Paris, Seuil, 1987.
- Rosanvallon, P., 199, *La crise de l'État-providence*, Paris, Seuil.
- Rothstein B., 1998, *Just Institutions Matter. The Moral and Political Logic of the Universal Welfare State*, Cambridge, Cambridge University Press.

Annexe I : Variables exploitées d'ESS 2008

I. Questions utilisées pour la construction des clusters

Q134

Les gens ont des opinions différentes sur ce que devraient être les responsabilités de l'État. Veuillez m'indiquer, en utilisant une échelle de 0 à 10, dans quelle mesure chacune des tâches que je vais vous dire devrait relever de la responsabilité de l'État.

0 signifie que la tâche ne devrait pas du tout relever de la responsabilité de l'État, et 10 qu'elle devrait en relever entièrement.

2 garantir les soins médicaux adaptés aux malades ?

3 garantir un niveau de vie convenable aux personnes âgées ?

Q135

Et quelle part de responsabilité pensez-vous que l'État devrait avoir pour :

1 garantir un niveau de vie convenable aux chômeurs ?

3 garantir un congé payé pour les gens qui doivent temporairement s'occuper de malades dans leur famille ?

Q143

Beaucoup de services et prestations sociales sont financés par les impôts. Si le gouvernement devait choisir entre :

— augmenter les impôts et consacrer plus d'argent aux services et prestations sociales ou,

— au contraire, diminuer les impôts et consacrer moins d'argent aux services et prestations sociales, que devrait-il choisir ?

Q138

Dites-moi maintenant dans quelle mesure vous êtes d'accord avec les propositions suivantes.

Les services et prestations sociales en France : 1. rendent les gens paresseux ⁵⁰?

Q137

Les services et prestations sociales en France : 2. empêchent que la pauvreté ne soit trop répandue ?

50. Les modalités de réponse sont : 1 Tout à fait d'accord, 2 Plutôt d'accord, 3 Ni d'accord, ni pas d'accord, 4 Plutôt pas d'accord, 5 Pas du tout d'accord, 6 [Ne sait pas], 7 [refus].

II. Questions utilisées pour la réalisation de l'analyse de correspondances

Q134

Les gens ont des opinions différentes sur ce que devraient être les responsabilités de l'État. Veuillez m'indiquer, en utilisant une échelle de 0 à 10, dans quelle mesure chacune des tâches que je vais vous dire devrait relever de la responsabilité de l'État.

0 signifie que la tâche ne devrait pas du tout relever de la responsabilité de l'État, et 10 qu'elle devrait en relever entièrement.

1 garantir un emploi à toute personne qui en veut un ?

Q135

Et quelle part de responsabilité pensez-vous que l'État devrait avoir pour :

2 garantir des services de garde d'enfants suffisants pour les parents qui travaillent ?

Q149

Veuillez m'indiquer en utilisant cette carte dans quelle mesure vous êtes d'accord avec les propositions suivantes, à propos des personnes vivant en France.

2 Beaucoup de personnes aux très bas revenus reçoivent moins d'aides sociales que ce à quoi elles ont droit légalement.

4 Il n'y a pas assez d'aides sociales en France pour aider les personnes réellement dans le besoin.

Q45

Diriez-vous que la plupart du temps les gens essaient de rendre service ou qu'ils se préoccupent surtout d'eux mêmes ?

Q124

Veuillez m'indiquer à l'aide de cette carte, dans quelle mesure vous êtes d'accord ou non avec les propositions suivantes. [...]

1 De grandes différences de revenus entre les gens sont acceptables pour récompenser convenablement les différences de talents et d'efforts de chacun.

4 Pour qu'une société soit juste, les différences de niveau de vie entre les gens devraient être faibles.

Q137

Veuillez m'indiquer en utilisant cette carte dans quelle mesure vous êtes d'accord avec les propositions suivantes. Les services et prestations sociales en France :

- 1 font peser une trop lourde charge sur l'économie ?
- 3 conduisent à une société plus égale ?
- 4 encouragent des ressortissants d'autres pays à venir vivre ici ?
- 5 coûtent trop cher aux entreprises en impôts et en charges ?
- 6 permettent de concilier plus facilement vie professionnelle et vie familiale ?

Q138

Veillez m'indiquer en utilisant cette carte dans quelle mesure vous êtes d'accord avec les propositions suivantes. Les services et prestations sociales en France :

- 2 incitent les gens à moins prendre soin les uns des autres ?
- 3 incitent les gens à moins se prendre en charge eux-mêmes et leur famille ?

Q149

Veillez m'indiquer en utilisant cette carte dans quelle mesure vous êtes d'accord avec les propositions suivantes, à propos des personnes vivant en France.

- 1 La plupart des chômeurs n'essaient pas vraiment de trouver un emploi.
- 3 Beaucoup de personnes parviennent à obtenir des aides sociales auxquelles elles n'ont pas droit.
- 5 Les salariés font souvent semblant d'être malades pour pouvoir rester chez eux.

III. Variables relatives à la légitimité des institutions et à la confiance qu'elles inspirent :

Q51

B4-B10- En utilisant cette carte, dites-moi sur une échelle de 0 à 10, quelle confiance vous faites, personnellement, à chacune de ces institutions. [...]

- 1 l'Assemblée nationale ?
- 2 La justice ?
- 3 La police ?
- 4 Les hommes politiques ?
- 5 Les partis politiques ?

Q139

D30- Toujours à propos des services et prestations sociales, veuillez m'indiquer dans quelle mesure vous trouvez efficace le système de santé en France.

Choisissez votre réponse à partir de cette carte, où 0 signifie « Extrêmement inefficace », et 10 signifie « Extrêmement efficace ».

Q140 pose une question analogue à Q139 s'agissant de l'administration fiscale.

Q141

D32- Veuillez m'indiquer en utilisant cette carte si vous pensez que les médecins et les infirmières en France réservent un traitement de faveur à certaines personnes ou, au contraire, traitent tout le monde de la même manière ? [...]

Q142 pose une question analogue à Q141 s'agissant de l'administration fiscale.

IV. Variables relatives à la satisfaction des institutions du pays :

Q68

B26- Maintenant, en pensant au gouvernement français, dans quelle mesure êtes-vous satisfait de son travail ?

Q69

B27- Et dans l'ensemble, êtes-vous satisfait ou pas satisfait de la manière dont la démocratie fonctionne en France ?

Q70 formule cette interrogation concernant le système de santé et Q71 concernant le système éducatif.

V. Variables relatives de la confiance interindividuelle :

Q43

A8- D'une manière générale, sur une échelle de 0 à 10, diriez-vous que l'on peut faire confiance à la plupart des gens ou que l'on n'est jamais assez prudent quand on a affaire aux autres ?

Q44

A9- En utilisant cette carte, diriez-vous que la plupart des gens cherchent à profiter de vous quand ils le peuvent ou qu'ils font leur possible pour se conduire correctement ?

Q45

A10- Diriez-vous que la plupart du temps les gens essaient de rendre service ou qu'ils se préoccupent surtout d'eux mêmes ?

Annexe 2 : Le schéma de classes EGP

Nous avons utilisé dans ce travail le schéma de classes conçu par R. Erikson, J. Goldthorpe et L. Portocarrero. Il est couramment utilisé par les chercheurs qui mènent des comparaisons internationales dans le domaine de la stratification sociale notamment. Cette classification est basée sur la relation d'emploi qui lie un salarié à son employeur (l'indépendant étant défini comme la personne qui ne vend ni n'achète du travail) et sur la forme qu'elle revêt (degré de difficulté d'encadrement, degré de spécificité des ressources humaines, type d'échange entre effort et argent qui peut être de court terme ou spécifique, différé dans le temps ou diffus). On se reportera à Goldthorpe *et al.* (1979)

Nous avons retenu la version en sept classes :

EGP1 : appelée « *service class* ». Elle comprend les cadres dirigeants et les cadres supérieurs, professions libérales et les employeurs.

EGP 2 : appelée « *lower grade professionals* ». Elle comprend les administrateurs et managers de petites entreprises, les personnes qui encadrent les travailleurs non manuels, une partie des enseignants et des cadres intermédiaires de la fonction publique.

EGP 3 : employés (qualifiés) et catégories intermédiaires du tertiaire ;

EGP 4 : petits indépendants et agriculteurs ;

EGP 5 : techniciens et agents de maîtrise ;

EGP 6 : ouvriers qualifiés ;

EGP 7 : ouvriers non qualifiés.

Tableau A1. Caractéristiques socio-démographiques de la population des cinq pays

	GBR	FRA	CHE	POL	ESP
Activité					
Actifs occupés a enquete	55	54	60	46	53
Chômeurs a enquete	5	6	3	6	6
Etudiants a enquete	9	9	10	15	8
Inactifs a enquete	32	32	27	33	33
Total	100	100	100	100	100
Statut d'activité					
Salariés du public	27	24	26	35	13
Salariés du privé	55	57	54	35	55
Autre	18	19	19	30	32
Total	100	100	100	100	100
Catégorie socio économique					
1 I-II catégories supérieures	30	31	36	22	14
3 III employés	31	24	25	15	19
4 IV indépendants	4	6	7	13	11
5 V techniciens	3	4	4	2	2
6 VI ouvriers qualifiés	10	9	11	14	12
7 VII ouvriers non qualifiés	16	15	7	17	25
Autres (1)	5	12	9	15	17
Total	100	100	100	100	100
Age					
15-29 ans	21	21	21	28	22
30-44 ans	27	26	26	22	29
45-59 ans	26	28	29	26	21
60 ans et plus	26	25	24	24	27
Total	100	100	100	100	100
Sexe					
Hommes	48	46	50	47	48
Femmes	52	54	50	53	52
Total	100	100	100	100	100
Niveau d'éducation					
primaire ou 1er cycle du secondaire (Isced 0, 1, 2)	43	32	13	49	63
2 ^e cycle du secondaire ou post secondaire non universitaire (Isced 3, 4)	25	37	58	34	21
Enseignement supérieur (Isced 5, 6)	32	30	28	17	16
Total	100	100	100	100	100
Origine migratoire					
Origine nationale	82	81	69	96	90
Immigrés, seconde génération	2	4	4	1	0
Origine mixte	5	11	8	2	1
Immigrés première génération	10	3	19	1	9
Total	100	100	100	100	100
Lieu de résidence					
Grande ville	7	18	8	22	20
Banlieue	24	13	9	4	7
Ville petite ou moyenne	47	35	26	32	28
Village	22	34	57	42	45
Total	100	100	100	100	100

Lecture : les actifs occupés représentent 55 % des répondants en Grande-Bretagne.

Champ : ensemble des répondants à l'enquête en Grande-Bretagne, en France, en Suisse, en Pologne et en Espagne.

Source : European Social Survey, vague 4. (<http://www.europeansocialsurvey.org/>). Traitements statistiques effectués par les auteurs.

Tableau A.2. Types de représentation de la cohésion sociale dans les cinq pays

Moyennes et écart-types

	Maxima- listes	Raison- nables	Condi- tionna- listes	Minima- listes	Libé- raux	Ensem- ble
Grande-Bretagne						
Rôle de l'État						
Garantir un niveau de vie aux personnes âgées	9,5 0,8	9,5 1,1	7,7 1,1	8,9 1,5	6,0 2,1	8,5 1,5
Garantir un niveau de vie aux chômeurs	7,2 1,9	6,1 1,4	5,4 1,4	4,1 2,2	4,5 1,8	6,0 2,2
Garantir l'accès aux soins de santé	9,6 0,7	8,0 1,1	8,2 1,1	9,4 0,9	4,9 1,9	8,7 1,5
Soutenir les familles s'occupant de parents malades	8,4 1,4	6,4 1,8	6,7 1,8	6,0 2,7	5,9 2,1	7,1 2,1
Effets des prestations sociales						
Limitation de l'expansion de la pauvreté	2,3 0,8	3,0 0,9	2,3 0,9	3,2 0,8	3,1 1,0	2,4 0,9
Incitation à la paresse	2,6 1,0	3,4 0,8	1,9 0,8	1,7 0,6	2,0 0,8	2,4 1,0
Augmenter les prélèvements sociaux	5,8 2,4	5,6 1,6	5,6 1,6	4,0 2,0	4,9 2,0	5,2 2,2
France						
Rôle de l'État						
Garantir un niveau de vie aux personnes âgées	9,3 1,4	8,2 1,3	8,4 1,2	7,3 1,4	6,0 1,4	7,9 1,6
Garantir un niveau de vie aux chômeurs	8,3 1,4	7,2 1,6	5,6 1,9	5,7 1,4	4,6 1,8	6,1 2,1
Garantir l'accès aux soins de santé	9,4 1,2	8,4 1,2	8,4 1,2	7,9 1,2	5,5 1,8	8,0 1,7
Soutenir les familles s'occupant de parents malades	8,7 1,8	7,8 1,6	7,9 1,4	5,6 1,8	5,5 1,8	7,1 2,0
Effets des prestations sociales						
Limitation de l'expansion de la pauvreté	1,8 0,5	3,7 0,7	2,3 1,0	2,0 0,5	2,5 1,0	2,4 1,0
Incitation à la paresse	3,7 1,0	3,4 1,1	1,9 0,7	3,4 1,0	2,2 0,9	2,8 1,2
Augmenter les prélèvements sociaux	6,4 1,6	4,9 2,0	4,6 2,0	5,2 1,6	4,3 1,7	5,0 2,0
Suisse						
Rôle de l'État						
Garantir un niveau de vie aux personnes âgées	8,7 1,0	7,5 1,3	8,1 1,0	7,6 1,6	5,0 2,0	7,2 1,9
Garantir un niveau de vie aux chômeurs	8,2 1,2	6,4 1,4	6,6 1,5	6,5 1,7	4,5 1,9	6,3 2,0
Garantir l'accès aux soins de santé	9,2 0,9	8,1 1,6	8,2 1,1	7,7 1,6	5,8 2,3	7,6 2,0
Soutenir les familles s'occupant de parents malades	8,4 1,4	5,6 2,1	7,0 1,8	6,6 2,1	4,2 2,4	6,1 2,4

Effets des prestations sociales

Limitation de l'expansion de la pauvreté	1,9	1,9	2,0	3,5	2,2	2,4
	0,4	0,4	0,3	0,5	0,7	0,8
Incitation à la paresse	3,8	3,9	2,3	3,0	2,6	3,1
	0,9	0,7	0,7	1,0	1,0	1,1
Augmenter les prélèvements sociaux	6,5	5,3	4,6	5,3	4,3	5,0
	1,4	1,3	2,0	1,7	1,5	1,7

Pologne**Rôle de l'État**

Garantir un niveau de vie aux personnes âgées	9,7	9,8	8,0	8,4	5,8	8,6
	0,6	0,5	1,5	1,4	1,9	1,7
Garantir un niveau de vie aux chômeurs	8,6	6,8	4,8	5,8	4,1	6,3
	1,4	2,5	2,0	1,8	1,9	2,4
Garantir l'accès aux soins de santé	9,8	9,8	8,7	8,6	6,3	8,9
	0,5	0,5	1,1	1,3	2,5	1,6
Soutenir les familles s'occupant de parents malades	9,1	9,0	8,0	6,8	4,1	7,6
	1,2	1,5	1,5	1,9	2,3	2,2

Effets des prestations sociales

Limitation de l'expansion de la pauvreté	2,4	3,9	2,5	2,8	3,1	2,8
	0,9	0,6	0,8	0,9	1,0	1,0
Incitation à la paresse	3,0	2,4	1,9	3,5	2,0	2,8
	1,0	1,0	0,6	0,9	0,7	1,0
Augmenter les prélèvements sociaux	5,2	3,3	4,4	4,9	3,1	4,3
	2,5	2,0	1,9	1,4	1,8	2,0

Espagne**Rôle de l'État**

Garantir un niveau de vie aux personnes âgées	9,7	9,5	8,4	8,1	6,1	8,8
	0,5	0,8	1,1	1,0	1,3	1,4
Garantir un niveau de vie aux chômeurs	8,9	9,0	6,8	6,8	5,3	7,7
	1,2	1,2	1,6	1,7	1,3	1,9
Garantir l'accès aux soins de santé	9,7	9,6	8,7	8,4	5,9	8,9
	0,5	0,7	1,1	0,9	1,1	1,3
Soutenir les familles s'occupant de parents malades	9,3	9,3	7,4	7,4	5,8	8,1
	0,9	0,9	1,6	1,3	1,4	1,8

Effets des prestations sociales

Limitation de l'expansion de la pauvreté	2,2	3,8	2,2	3,9	2,7	2,8
	0,8	0,9	0,7	0,7	0,9	1,1
Incitation à la paresse	3,0	3,1	2,8	2,9	2,5	3,0
	1,2	1,2	1,1	1,0	1,2	1,1
Augmenter les prélèvements sociaux	6,0	3,6	5,5	5,7	5,0	5,0
	1,8	1,7	1,6	1,8	1,3	1,9

1) Score sur une échelle de 0 à 10.

2) Score sur une échelle de 0 à 5.

Note: Dans ces calculs, les réponses « ne sait pas » sont mises à la valeur centrale, soit 5 ou 2,5.

Champ: Ensemble des répondants à l'enquête en Grande-Bretagne, en France, en Suisse, en Pologne et en Espagne.
Source: European Social Survey, vague 4. (<http://www.europeansocialsurvey.org/>). Traitements statistiques effectués par les auteurs.

